

Projet de révision du code pénal

Les réserves des avocats

Page 3

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8174 — DIMANCHE 27 AVRIL 2025
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

RUMEURS ET FAKE NEWS DANS LES MÉDIAS

Le rappel à l'ordre de Meziane

Page 2

Révolution numérique

L'EDUCATION EN UN CLIC



Le ministre de l'Education nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui, a annoncé hier le lancement de plusieurs nouveaux services numériques destinés à accélérer la transformation digitale du secteur éducatif. Une démarche qui s'inscrit dans une stratégie nationale globale visant à moderniser l'éducation.

Page 2

ASSASSINAT RACISTE D'UNE MUSULMANE EN FRANCE

La complicité des médias mainstream

Page 3

DR BOUDJELLAL AU *JEUNE INDÉPENDANT* :

«Automédication, un réflexe dangereux»

Page 6

COUPE DE LA CAF

Le CS Constantine croit à la qualification

Page 10

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

LE MINISTRE DE LA COMMUNICATION RAPPELLE À L'ORDRE

La presse sommée de couper le micro aux rumeurs

FACE aux défis posés par les réseaux sociaux et les mutations technologiques, le ministre de la Communication, Mohamed Meziane, appelle la presse à se recentrer sur l'éthique et la précision de l'information. A Ouargla, hier, le ministre de la Communication a rencontré des dizaines de journalistes et professionnels des médias venus de 15 wilayas du Sud-Est. L'objectif de cette rencontre régionale est de parler franc sur l'état de la presse, ses défis et les attentes du gouvernement. Et la parole a été donnée dès les premières minutes. «Le métier de journaliste n'a jamais été aussi exposé. Il faut plus que jamais faire preuve de professionnalisme, de rigueur et d'intégrité», a lancé le ministre devant une salle attentive. En ligne de mire, les rumeurs et fausses informations qui se propagent à grande vitesse sur les réseaux sociaux.

«Les fake news, amplifiées par les plateformes numériques, menacent la crédibilité de toute une profession», a-t-il averti, insistant sur l'importance de vérifier les sources, croiser les informations et éviter la précipitation. Au-delà des risques liés à la désinformation, Mohamed Meziane a aussi défendu le rôle crucial des médias de proximité. Selon lui, la presse régionale est un pilier pour garantir un accès équitable à l'information dans toutes les régions du pays.

Il a salué l'engagement du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui «agit avec clairvoyance pour équilibrer les dynamiques économiques, sociales et médiatiques entre les territoires».

L'information ne doit pas être concentrée dans la capitale, a-t-il fait comprendre, mais refléter les réalités de toutes les régions.

Durant cette journée, quatre ateliers thématiques ont été lancés autour de sujets brûlants : l'impact de l'intelligence artificielle et de la 5G sur les médias, la nouvelle législation du secteur, la communication institutionnelle et la formation continue. Des discussions animées, mais constructives, selon plusieurs participants. «Le paysage médiatique change vite. Il faut que les journalistes s'y adaptent sans perdre les repères déontologiques de leur métier», a ajouté le ministre, plaidant pour la mise en place d'un système de formation spécialisée, capable d'anticiper les évolutions des métiers de l'information.

Il a également annoncé l'élaboration de nouveaux textes législatifs destinés à encadrer le secteur, protéger la liberté d'expression et renforcer les droits des professionnels.

Après Ouargla, cette série de rencontres régionales passera par Alger dès demain. L'idée est de faire remonter du terrain les préoccupations des journalistes, pour construire une stratégie nationale de modernisation du secteur.

«Il est temps de bâtir un front médiatique solide, capable de faire face aux bouleversements géopolitiques, technologiques et sociaux. L'information est un enjeu de souveraineté», a conclu Mohamed Meziane.

M. D.

RÉVOLUTION NUMÉRIQUE

L'ÉDUCATION EN UN CLIC

Le ministre de l'Education nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui, a annoncé hier le lancement de plusieurs nouveaux services numériques destinés à accélérer la transformation digitale du secteur éducatif.



La transformation digitale accélérée.

Prenant la parole à l'ouverture des travaux de la Conférence nationale consacrée à l'évaluation de la numérisation dans l'éducation nationale, organisée à Alger, le ministre a souligné que cette démarche s'inscrivait dans une stratégie nationale globale visant à moderniser l'administration publique et à améliorer la qualité des services rendus aux citoyens. Parmi les nouveautés présentées figurent la refonte complète du site web du ministère, désormais plus ergonomique et accessible, ainsi que le lancement de la plate-forme «Maouîdi», qui permet de prendre rendez-vous en ligne pour l'authentification des diplômes. Le ministère a également introduit un nouveau système d'enquêtes et de sondages d'opinion destiné à mieux recueillir les avis des différents acteurs du secteur éducatif. Ces initiatives visent à simplifier les démarches administratives, renforcer la transparence et rapprocher les citoyens, notamment les élèves et leurs parents, de l'administration éducative. «La numérisation n'est pas un simple projet technique, elle représente une responsabilité collective et une démarche stratégique qui mobilise toutes les compétences algériennes», a insisté Mohamed Seghir Saâdaoui.

La Conférence nationale vise à dresser un état des lieux précis de la numérisation dans le secteur de l'éducation. Elle réunit inspecteurs, chefs d'établissement, enseignants et experts en technologies de l'information, dans le but d'analyser les progrès accomplis, d'identifier les obstacles rencontrés et de formuler des solutions adaptées aux réalités du terrain. Le ministre a également souligné la nécessité de réviser le cadre juridique et réglementaire afin de l'adapter aux évolutions rapides du numérique. «Nos textes de loi doivent accompagner les ambitions digitales du secteur pour garantir leur efficacité et leur pérennité», a-t-il précisé.

Au-delà de la modernisation des outils, l'objectif est aussi de promouvoir une véritable culture numérique au sein de la communauté éducative. La sensibilisation aux risques liés à la cybersécurité constitue un volet essentiel de cette démarche, dans le but de créer un environnement numérique fiable et sécurisé pour les élèves, les enseignants et le personnel administratif. Dans cette optique, le ministère prévoit également de développer une nouvelle version du système d'information du secteur de l'éducation nationale. Plus performant, cet outil devra répondre aux exigences de la transformation numérique nationale, tout en tenant compte des attentes spécifiques des usagers du système éducatif.

En conclusion, Mohamed Seghir Saâdaoui a salué les progrès réalisés par l'Algérie dans le domaine du numérique, soulignant que ces avancées sont le fruit d'une volonté politique affirmée. «Le chef de l'Etat suit personnellement le processus de transformation numérique dans tous les secteurs, y compris celui de l'éducation», a-t-il rappelé, précisant que la modernisation de l'école algérienne reste l'une des priorités du programme présidentiel.

Lynda Louifi

QUAND L'IA ANTICIPE LES RISQUES

L'université de Médéa ouvre le débat

LA MODÉLISATION et la gestion des risques à travers l'Intelligence artificielle (IA) ont été au cœur des débats lors d'un séminaire international organisé mercredi par la faculté des sciences économiques, commerciales et de gestion, en collaboration avec le Laboratoire d'économie appliquée au développement, le Laboratoire de développement local et durable, ainsi que le Laboratoire de macroéconomie et finance internationale de l'université Yahia Farès de Médéa. Pas moins de 113 experts et enseignants, issus de plusieurs universités nationales et étrangères, ont pris part à cette rencontre. Le comité d'organisation a structuré les interventions autour de séances plénières et d'ateliers thématiques, permettant d'aborder une grande diversité de sujets liés à l'IA et à la gestion des risques. Les échanges ont donné lieu à des discussions enrichissantes et o abouti à plusieurs recommandations. Selon le professeur Lamine Alouti, président du séminaire, l'application de l'Intelligence artificielle permet une analyse avancée en matière de prévision et de prédiction des risques. Ces technologies peuvent considérablement aider les décideurs et les entreprises à anticiper les menaces futures et à mettre en place les mesures nécessaires pour les atténuer.

Ce séminaire s'inscrit dans une dynamique de recherche sur l'Intelligence artificielle, dans un contexte de compétition mondiale autour de la maîtrise de cette technologie, devenue incontournable dans de nombreux domaines. L'IA est notamment essentielle pour la gestion stratégique, en facilitant la modélisation et l'anticipation des risques économiques, sanitaires, environnementaux ou encore sécuritaires. Le choix de cette thématique vise à approfondir la compréhension de l'utilisation de l'IA dans l'analyse des données, afin de planifier différents scénarios possibles et d'identifier les solutions les plus appropriées pour réduire les risques. Parmi les principales recommandations formulées par les intervenants, figurent l'amélioration des infrastructures technologiques et numériques, l'investissement dans les technologies de cloud computing, ainsi que l'élaboration d'une politique nationale de collecte de données couvrant divers secteurs.

Il a également été recommandé de renforcer la coopération entre les secteurs public et privé, ainsi qu'avec les centres de recherche, en vue de développer des solutions d'intelligence artificielle avancées et adaptées aux besoins locaux.

En outre, les participants ont souligné l'urgence d'établir un cadre réglementaire et juridique clair garantissant une utilisation éthique de l'IA, notamment dans le domaine des prévisions économiques.

Enfin, les séminaristes ont exprimé leur volonté de voir l'Algérie devenir un exemple international en matière d'innovation et de promotion de l'IA dans tous les domaines, tout en œuvrant à l'émergence d'une Intelligence artificielle souveraine.

Nabil B.

RÉVISION DU CODE PÉNAL

L'UNOA s'oppose au projet

Le débat ne fait que commencer. Le projet de révision du code de procédure pénale et administrative suscite aussi bien des critiques et des craintes de la part des avocats que des promesses pour les justiciables. Dès la présentation de ce projet par le gouvernement à l'Assemblée populaire nationale, mardi dernier, le débat s'est enclenché et une deuxième lecture est prévue.


Rejet catégorique.

Ce week-end, le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa, a présidé la cérémonie d'installation de la commission chargée de la révision des dispositions du code de procédure civile et administrative. Cette commission devrait examiner et formuler les propositions adéquates. Elle est composée de magistrats de la Cour suprême, du Conseil d'Etat, des cours de justice, des tribunaux administratifs d'appel, de cadres de l'administration central, ainsi que des représentants de l'Union nationale des ordres des avocats (UNOA) et de la Chambre nationale des huissiers de justice (CNHJ).

La commission est présidée par Hakim Dalache, conseiller à la Cour suprême, et Ali Moulay, conseiller au Conseil d'Etat en tant qu'adjoint.

Le même jour, l'Union nationale des ordres des avocats (UNOA) a annoncé son rejet «catégorique» du projet de code de procédure pénale. La défense estime que le texte porte atteinte aux règles du procès équitable et à l'Etat de droit.

L'UNOA a saisi le président de l'Assemblée populaire nationale (APN) et le ministre de la Justice, garde des Sceaux, exprimant son rejet du texte et estimant qu'il «porte atteinte aux règles les plus élémentaires d'un procès équitable et de l'Etat de droit».

Dans ce courrier signé par le bâtonnier, Brahim Tairi, l'UNOA a soulevé certains points, objets des critiques, comme le maintien de la «comparution directe» qui, selon l'Union, a montré son «inefficacité» puisque le nombre de personnes placées en détention provisoire «a significativement augmenté», et qu'il vaut donc mieux «revenir au système du flagrant délit», en attendant d'autres solutions comme les «juges des libertés».

L'UNOA a également rappelé que les différentes parties s'étaient entendues également pour maintenir le nombre d'assesseurs jurés dans le tribunal criminel à quatre, alors que dans le projet soumis à l'APN, ce nombre a été ramené à deux.

Pour l'organisation des avocats, les propositions de la défense n'ont pas été retenues. S'interrogeant sur «la programmation de l'examen de ce texte au moment où les ordres des avocats renouvellent leurs instances», l'UNOA a tenu à préciser que la «défense» a tenu des réunions avec les cadres du ministère de la Justice, à l'issue desquelles les deux parties s'étaient entendues pour l'annulation ou l'amendement de certaines dispositions, mais «il n'y a aucune trace de cela dans le projet soumis à l'APN».

Même les propositions faites précédemment devant la commission spécialisée de l'APN «n'ont pas été prises en compte». Selon le texte de l'UNOA, «le code de procédure pénale est la constitution de la justice pénale, néanmoins, malheureusement, ce projet contient une grave atteinte au droit du justiciable et au droit de la défense».

Pour rappel, le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa, a affirmé, devant les députés, que le projet du nouveau code de procédure pénale visait à protéger les deniers publics et l'économie nationale, à travers l'introduction de mesures alternatives aux poursuites pénales à l'encontre des personnes morales.

Il a souligné, dans ce sens, que le projet de code prévoyait «des amendements importants», notamment à travers l'introduction de «mesures alternatives aux poursuites pénales des personnes morales, comme le report des poursuites dans certains délits bien déterminés, en contrepartie de la restitution des fonds, biens et revenus aliénés ou détournés à l'étranger ou de leur équivalent en valeur ainsi que du paiement intégral des montants dus au Trésor public».

Ces amendements concernent la création d'une agence nationale chargée de la gestion des fonds gelés, saisis ou confisqués pour combler le vide institutionnel en matière de gestion des revenus criminels, ainsi que la définition de ses missions en matière de fonds et de biens faisant l'objet de mesures conservatoires et la récupération des biens et fonds détournés à l'étranger.

Plusieurs nouvelles dispositions sont contenues dans le projet de loi, à l'instar du renforcement des prérogatives du parquet général. Le projet en question s'articule autour de cinq axes, dont la protection des responsables locaux, l'amélioration de la gestion des affaires pénales, la numérisation et la simplification des procédures, notamment à travers la révision du système de comparution immédiate en vigueur depuis 2015.

Mohamed K.

FUNERAILLES DU PAPE FRANÇOIS

Attaf présente les condoléances de l'Algérie au Vatican

LE MINISTRE d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a participé hier, à Rome, à la cérémonie de funérailles du pape François, sur la place Saint-Pierre, aux côtés de nombreux dirigeants mondiaux, responsables gouvernementaux et représentants d'organisations internationales. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère.

Lors de cette cérémonie empreinte de solennité, M. Attaf a exprimé, au nom du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, ses sincères condoléances et salué le legs humanitaire du souverain pontife.

«Le pape François a toujours œuvré inlassablement pour la paix, la tolérance et l'unité entre les peuples. Son engagement sans faille en faveur des opprimés et des plus démunis restera gravé dans les mémoires et dans le cœur des générations à venir», a déclaré le ministre.

M. Attaf a également rappelé les valeurs exceptionnelles que le pape François a incarnées tout au long de son pontificat. À travers son action, il a contribué à renforcer les liens entre l'Église catholique et les autres religions, s'affirmant comme un défenseur des plus vulnérables. Ses positions courageuses pour dénoncer les injustices, notamment celles subies par le peuple palestinien, ont marqué son parcours et son combat pour un monde plus juste.

La veille, en signe de respect et de solidarité, le ministre a également signé, au nom du gouvernement, le registre de condoléances à l'Ambassade du Vatican à Alger.

Dans un message empreint de respect et d'affliction, M. Attaf a écrit : «C'est avec une profonde tristesse et une grande affliction que nous avons appris la disparition du Pape François, un homme d'une humilité et d'une moralité exemplaires. Son œuvre restera à jamais un modèle de générosité, de sagesse et de modération.» Le ministre a souligné que cette perte constitue non seulement un deuil pour l'Église catholique, mais pour toute l'humanité, qui perd un défenseur infatigable des valeurs de solidarité et de justice.

Le ministre des Affaires étrangères a, par ailleurs, salué le rôle primordial joué par le pape dans le renforcement des relations entre l'Algérie et le Vatican. Selon M. Attaf, «les liens de coopération et de compréhension mutuelle qui unissent les deux États ont été grandement consolidés sous le pontificat du pape François, notamment à travers ses positions honorables sur des questions cruciales, telles que la défense des droits de l'homme et la promotion de la paix mondiale».

Le pape François, décédé le 21 avril dernier des suites d'une longue maladie, laisse derrière lui un héritage de paix et de réconciliation.

Son action a marqué l'histoire, et il restera dans la mémoire collective comme un homme de foi et de compassion, un défenseur inlassable des plus vulnérables. Le gouvernement, à travers ses autorités, n'oubliera jamais l'impact de ses efforts pour renforcer la solidarité internationale et promouvoir les valeurs humaines fondamentales.

M. B.

ASSASSINAT RACISTE D'UNE MUSULMANE EN FRANCE

La complicité des médias mainstream

L'ASSASSINAT jeudi 24 avril d'une élève musulmane voilée par un jeune homme connu pour ses obédiences néo-nazis a suscité consternation sur le traitement réservé par les médias français notamment les chaines de télévision sous la coupe du magnat de l'extrême droite Vincent Bolloré. Muni de deux couteaux de chasse, l'assassin a fait irruption dans la classe en début d'après-midi se jetant directement sur la victime voilée lui assenant plusieurs coups à la gorge et à l'abdomen, ont affirmé ses camarades de classe horrifiés par la scène. Avant que trois autres jeunes ne soient blessés «au hasard» dans une salle du lycée, le suspect s'est acharné sur la jeune fille musulmane de 15 ans en lui assenant «57 coups de couteau», a a fait savoir Antoine Leroy le procureur de la République de Nantes vendredi. «L'autopsie ayant eu lieu ce matin, on est très informés sur la violence de l'action (…) Il a donné 57 coups de couteau sur le corps de cette victime. La plupart, voire l'intégralité, ont été donnés sur le haut du corps: sur le crâne, dans la gorge. Mais les coups de couteau mortels sont ceux qui vont trancher la veine jugulaire ainsi que la carotide», explique Antoine Leroy lors d'une conférence de presse. L'agression qui est passée sous sur les chaines privées a également fait trois autres blessés. La majorité des journaux et télévisions français qui ont repris l'information ont omis de signaler que la victime était musulmane et que le criminel était un néo-nazi. L'attaque qui a eu lieu au lycée Notre-Dame-de-Toutes-Aides, dans le quartier Doulon à Nantes. L'un des blessés est en urgence absolue, un autre en urgence relative tandis que le troisième n'a reçu que des blessures légères, déclare les autorités. selon des sources policières. D'après plusieurs médias, l'agresseur présumé, inconnu des services de police, a été arrêté sur place après avoir été maîtrisé par un membre du personnel enseignant. Le motif de l'attaque n'est pas clair dans l'immédiat, mais des témoins évoquent un motif raciste. Selon les témoignages de jeunes de son lycée, recueillis par la presse locale, l'auteur du meurtre partageait des contenus néonazis sur des messageries internet. Ce drame, aussi choquant que poignant, soulève des interrogations profondes sur le traitement médiatique et politique de l'information lorsqu'elle touche certaines catégories de la population, selon des habitants de la ville sur la Loire atlantique. «Si les faits ont été relayés par ces médias, un aspect central a été soigneusement passé sous silence : l'identité culturelle et religieuse des victimes», dénonce un internaute. Les quatre élèves attaqués étaient pourtant d'origine arabe et de confession musulmane, selon des témoins oculaires. «Ce silence interroge. Car en d'autres circonstances, lorsque l'auteur d'une agression est un étranger, musulman, ou sous l'emprise de stupéfiants, l'information est largement diffusée, parfois instrumentalisée», affirment les mêmes sources. L'assassin, Justin P, était en effet connu par ses camarades pour être sujet à tenir des propos extrêmement confus et alarmants, évoquant avec admiration Hitler ou les attentats du 11 septembre. Le criminel a été interné en psychiatrie en raison de l'incompatibilité de son état de santé avec une mesure de garde à vue et son geste n'a pas été qualifié de raciste ou de terroriste.

Majda Khellaf

SONELGAZ À BÉJAÏA

Nouvel investissement de 76 milliards de centimes

POUR GARANTIR l'alimentation permanente et sans interruption de ces clients en énergie électrique, Sonelgaz de la wilaya de Béjaïa a, encore, investi cette année une somme colossale touchant différents volets, dont le renforcement des réseaux de distribution, la création de nouvelles sources énergétiques et la réhabilitation des réseaux électriques défectueux à travers toute la wilaya.
Il s'agit aussi, pour cette entreprise, de faire face à la demande qui est en constante évolution, surtout durant la période des grades chaleurs. «Un investissement de 76 milliards de centimes est consenti encore cette année dans le cadre du programme d'investissement relatif à l'amélioration de la desserte énergétique», a indiqué la cellule de communication de la direction de Sonelgaz de la wilaya de Béjaïa dans un communiqué de presse transmis à notre rédaction. L'entreprise explique : «Ce programme comprend, en premier lieu, la création de 23 nouveaux postes transformateurs, déjà mis en service, pour une longueur réseau de 41 km en moyenne et basse tension.» En outre, «de nouveaux départs en moyenne et basse tension ont été créés pour pallier aux problèmes de chute de tension, en plus du renforcement des départs déjà existants, ainsi que la réhabilitation des réseaux classiques en torsadés, notamment ceux affectés par les conditions climatiques, (tempêtes, vents violents, feux de forêt, entre autres», selon la même source. Ces actions ont été menées sur une longueur réseau avoisinant les 48 kilomètres. Et en prévision de la saison des grandes chaleurs qui pointe, un programme intense d'entretien des réseaux et d'installation électriques est mis en œuvre. Il consiste en l'entretien de 638 postes transformateurs et 1460 KM de lignes électriques moyenne et basse tension, le redressement et le remplacement des supports dégradés, la réparation des conducteurs, l'élagage et le désherbage.
A ce propos, l'opération d'élagage et de désherbage, à proximité des postes et des lignes électriques, a touché un linéaire de 14.5 KM. Des tranchées pare-feu ont été rouvertes sur une superficie de 8,6 ha, dans 14 sites à travers la wilaya afin de prémunir les installations des feux de forêt.

N. Bensalem

TALEB SOULIGNE LES TENSIONS COMMERCIALES INTERNATIONALES

APPEL AU FMI À DÉFENDRE LE LIBRE-ÉCHANGE

Le gouverneur de la banque d'Algérie Salah-Eddine Taleb, qui s'exprimait, hier à Washington, au nom des pays de la MENAP, englobant les pays de la région MENA, le Pakistan et l'Iran, a appelé le Fonds monétaire international (FMI) à défendre le multilatéralisme et le libre-échange, dans un contexte mondial marqué par des tensions commerciales et une incertitude économique croissante.



Le gouverneur de la Banque d'Algérie, Salah-Eddine Taleb.

Lors de sa participation à la 51e réunion du Comité monétaire et financier international du FMI, M. Taleb a relevé que dans cet environnement mondial «hautement incertain et chargé de risques, nous attendons du FMI qu'il demeure – comme il l'a toujours été – un ardent défenseur du libre-échange et une voix forte en faveur du multilatéralisme».
Au moment où l'économie mondiale «s'orientait vers un atterrissage en douceur à la suite des crises récentes et que la désinflation globale semblait progresser de manière maîtrisée, ces évolutions sont aujourd'hui mises en péril. Nous assistons, à un rythme que l'on n'aurait pas cru possible il y a encore quelques mois, au démantèlement du multilatéralisme tel que nous l'avons connu et encouragé depuis des décennies», a-t-il ajouté.
Notant que l'économie mondiale est devant «un tournant critique et dans un état de mutation profonde» , il a relevé que le niveau exceptionnellement élevé d'incertitude entourant les politiques économiques résulte des restrictions commerciales massives – et des mesures de rétorsion qui en ont découlé – imposées par les principales économies, historiquement moteurs de la croissance mondiale.
Après avoir relevé que le système commercial multilatéral «fondé sur des règles» a bénéficié à tous, M. Taleb a assuré qu'il «n'existe aucun gagnant dans cette course vers le bas que constitue la guerre commerciale en cours, laquelle ne fait qu'accentuer les clivages géoéconomiques et géopolitiques mondiaux».
Devant cette guerre commerciale, dans la région du MENAP, l'impact se fera principalement ressentir par une baisse de la demande extérieure en biens et services, ainsi qu'un durcissement des conditions financières mondiales, affectant notamment les emprunteurs importants de la région, prévoit M. Taleb. Il a, à ce titre, ajouté que pour les pays exportateurs de pétrole et de gaz de la région MENA, «y compris ceux relevant de notre circonscription, une production pétrolière qui demeurera probablement modérée dans un contexte de volatilité des marchés internationaux, devrait être partiellement compensée par la vigueur du secteur non pétrolier, permettant ainsi de soutenir la dynamique de croissance».
L'intervenant a, par la même occasion, réaffirmé l'attachement du groupe de pays qu'il représentait «à un FMI solide, reposant sur un système de quotes-parts, disposant de ressources adéquates, et occupant un rôle central au sein du Réseau mondial de sécurité financière».
«Nous encourageons les membres n'ayant pas encore finalisé leurs procédures internes d'approbation de l'augmentation des quotes-parts dans le cadre de la 16e Revue générale des quotes-parts à achever ce processus dans les meilleurs délais, afin de permettre l'entrée en vigueur des nouvelles quotes-parts dans ce contexte critique d'incertitude mondiale accrue», a-t-il poursuivi.
M. Taleb s'est dit, en outre, convaincu que le Fonds demeure «une institution représentative, attachée à un traitement équitable et impartial de l'ensemble de ses membres, quel que soit le sujet abordé ou la dimension considérée».

M. B.

4e ÉDITION DU SIOL'OUEST À ORAN

Le rendez-vous des professionnels de l'optique et de la lunetterie

LA VILLE d'Oran s'apprête à abriter du 1er au 3 mai la 4e édition du Salon de l'optique et de la lunetterie de l'Ouest (SIOL'Ouest) qui prévoit d'accueillir une soixantaine d'exposants nationaux de plusieurs wilayas. Cette manifestation se tiendra sous le parrainage du ministre de la Santé, Abdelhak Saïhi, au Centre des conventions de l'hôtel le Rodina. C'est ce qu'a indiqué l'organisateur RH.International Communication dans un communiqué.
Ce dernier explique que l'organisation de cet événement a pour objectif de rapprocher les professionnels de la santé, notamment ceux de la filière optique et lunetterie.
«C'est un événement qui tranche avec la dernière édition tant par sa superficie que par le nombre et la qualité des exposants», selon les organisateurs, qui relèvent que c'est une «occasion de faire accélérer, tout au long des trois jours d'exposition, des échanges et les expériences des uns et des autres».
Cela se traduira, selon le même texte, par la diversité et l'offre transversale, à savoir verres, montures, matériels, composants et équipements pour opticiens et ophtalmologistes.
Le programme de ce salon comprend également d'autres volets pour le secteur sanitaire du domaine. Il prévoit, dans ce sens, d'»assurer aux professionnels les informations et les expériences indispensables pour comprendre aujourd'hui les enjeux et les mutations du secteur, ceux qui projettent l'industrie de demain», explique le directeur général de RH International Communication, Rachid Hessas.
Il poursuit en relevant que c'est aussi un lieu où opticiens et lunetiers se croisent annuellement avec les professionnels de la santé, ce qui leur offre une occasion idoine pour échanger et découvrir les tendances de l'heure et les innovations technologiques dans le domaine en question.
«Cette année, il faut dire que toute manifestation médicale, notamment celles spécialisées, attire non seulement les intéressés parmi les professionnels du secteur, mais aussi les curieux parmi les citoyens, à la recherche d'esthétique et de mode dans le domaine de la lunetterie», et ce salon qui va réunir près de 60 exposants nationaux qui présenteront leurs produits et services», a conclu le directeur de RH.International Communication dans son communiqué.

Hamid B.

PROTECTION DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Une nécessité pour promouvoir l'économie nationale

La protection de la propriété intellectuelle est une nécessité absolue, compte tenu de son impact direct dans la promotion de l'économie nationale, l'incitation de l'innovation et l'attraction des investissements. C'est ce qu'a affirmé hier le directeur général des Douanes algériennes, le général-major Abdelhafid Bakhouche.



Le directeur général des Douanes algériennes, Abdelhafid Bakhouche.

Selon le premier responsable des Douanes algériennes, la célébration de la Journée mondiale de la propriété intellectuelle est une occasion d'unifier les visions et de coordonner davantage entre les différents acteurs, en vue d'asseoir les fondements d'un système national efficace de protection de la propriété intellectuelle.
Lors d'une rencontre organisée à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la propriété intellectuelle, le 26 avril de chaque année, le directeur général des Douanes algériennes a affirmé que la protection de la propriété intellectuelle est nécessaire pour préserver la production nationale et protéger les acquis économiques. Affirmant que la protection de la propriété intellectuelle est «devenue une nécessité absolue», en raison de son impact direct sur la promotion de l'économie nationale, l'incitation à l'innovation, l'attraction des investissements ainsi que la mise en place d'un climat favorable pour la concurrence, il a souligné l'importance de cette rencontre.
Selon lui, elle constitue «une occasion pour unifier les visions et renforcer la coordination entre les différents acteurs, départements ministériels, institutions sécuritaires et organismes spécialisés, en vue de mettre les fondements d'un système national efficace pour la protection de la propriété intellectuelle». Mettant en avant les efforts déployés par les différentes parties concernées pour la protection de la propriété intellectuelle, M. Bakhouche a plaidé pour le renforcement des mécanismes de protection de la propriété intellectuelle et les mettre en adéquation avec les exigences du marché et celles de l'économie de la connaissance.
Le responsable n'a pas manqué d'évoquer le phénomène de la contrefaçon, un «fléau dangereux» qui suscite l'inquiétude chez les titulaires des droits et menace parfois les économies des pays.
Le rôle joué par les Douanes algériennes dans la lutte contre l'introduction des marchandises contrefaites a été, en outre, souligné par le DG des Douanes algériennes, signalant le renforcement des mécanismes de contrôle au niveau des frontières.

Lilia A. A.

ABDERRAHMANE HADEF SOULIGNE LE RÔLE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE :

«Un pilier de la construction d'une économie moderne»

AU MILIEU des transformations majeures qui remodèlent le monde, la protection des idées, des inventions et des œuvres créatives est devenue une condition fondamentale pour assurer une croissance économique diversifiée et durable. C'est du moins l'avis du consultant et expert en géoéconomie, Abderrahmane Hadef, qui a souligné, dans une contribution publiée sur sa page Facebook, l'importance de la protection de la propriété intellectuelle, la qualifiant d'un des «piliers essentiels à la construction d'une économie moderne et basée sur la connaissance». Selon lui, «structurer et réglementer la propriété intellectuelle est une étape cruciale pour soutenir son développement, car les économies performantes reposent avant tout sur des systèmes de protection solides pour l'innovation et la créativité». Cette question, a-t-il dit, revêt une importance capitale pour stimuler les projets d'investissement basés sur la créativité et l'innovation, affirmant que «la protection de la propriété intellectuelle accorde aux créateurs et aux investisseurs la confiance nécessaire pour transformer leurs idées en produits et services à haute valeur ajoutée».
«En favorisant une culture de protection de l'innovation, l'Algérie peut renforcer considérablement l'attractivité de son climat d'investissement, en particulier pour des projets ambitieux ancrés dans la technologie et le savoir», a-t-il ajouté. Cela «accélérera la croissance économique et diversifiera les sources de revenus nationales».
Le renforcement du cadre de la propriété intellectuelle est, selon le consultant en géoéconomie, un facteur clé pour stimuler l'attrait de l'Algérie à l'investissement étranger direct à haut contenu technologique. Cela faciliterait aussi, a-t-il noté, le transfert de connaissances et d'expertise et contribuerait au développement des capacités industrielles locales.
«Une telle direction s'aligne sur l'ambition stratégique de l'Algérie de se hisser aux rangs des économies émergentes d'ici à 2030-2035, en promouvant l'innovation et en soutenant les activités à forte valeur ajoutée».

S. N.

PORT D'ORAN

Arrivée de 13 000 moutons venant d'Espagne

L'OPÉRATION d'importation des moutons en prévision de l'Aïd El-Adha se poursuit. Un navire chargé de 13 000 têtes d'ovins en provenance d'Espagne a accosté, hier, au port d'Oran. Il s'agit du quatrième navire, après les premiers qui ont accosté au port d'Alger. C'est ce qu'a indiqué le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, dans un communiqué, précisant que la cargaison sera déchargée dès la finalisation des procédures de contrôle sanitaire par les inspecteurs vétérinaires concernés. Le secrétaire général du ministère des Transports, accompagné d'une représentante du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, a supervisé l'opération d'accostage du navire au port d'Oran. Il s'est enquis des moyens mobilisés pour la réception et le transport des moutons vers les zones de quarantaine, et ce en présence du directeur des services agricoles de la wilaya, des membres de la commission de sécurité de la wilaya et des représentants des autorités locales. Il s'agit du quatrième navire de moutons importés après les trois autres en provenance de Roumanie ayant accosté au port d'Alger la semaine dernière. Trois navires chargés de 43 000 têtes de moutons en provenance de la Roumanie sont déjà arrivés au port d'Alger. Conformément au protocole sanitaire arrêté par les services vétérinaires, les moutons seront transportés directement vers les zones de mise en quarantaine, en prévision de leur distribution sur les points de vente recensés par les services de wilayas. Le ministère de l'Agriculture a indiqué que ces moutons seront mis en vente, à partir du 1er mai, au niveau des marchés de proximité avec le recours aux appareils de paiement électronique et aux bureaux de poste ambulants. A cet effet, la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR) dotera les points de vente en appareils de paiement électronique au profit des utilisateurs de la carte «Edahabia» et «interbancaire», tandis que Algérie Poste veillera à mobiliser des bureaux de poste ambulants au niveau des marchés de proximité pour faciliter l'opération d'acquisition des moutons.

M. B.

VÉHICULES NEUFS ET DE MOINS DE 3 ANS

Interdiction d'entrée des ports d'Alger et d'Oran durant l'été

L'ENTREPRISE nationale de transport maritime de voyageurs (ENTMV), a annoncé, dans un communiqué, des mesures spéciales concernant les véhicules en provenance de l'étranger via les ports, lesquelles mesures seront appliquées durant la période estivale.
« L'entrée des véhicules neufs ou de moins de trois ans, dans le cadre de l'importation, est interdite, de même que celle des véhicules utilitaires (fourgons) et des véhicules de plus de sept places, via les ports d'Alger et d'Oran, et ce du 15 juin au 15 septembre 2025 », précise le communiqué. L'entrée de ce type de véhicules sera autorisée au niveau des ports de Béjaïa, Skikda et Annaba, a ajouté la même source. Ces dispositions visant à réunir les meilleures conditions pour l'accueil des familles durant la période estivale, ont été prises dans le cadre de la mise en œuvre des mesures réglementaires prises par les autorités compétentes relatives à la saison estivale.
L'ENTMV invite, par ailleurs, ses clients ayant déjà effectué des réservations à destination des ports d'Alger ou d'Oran, et souhaitant modifier leur itinéraire ou bénéficier d'un remboursement de leurs billets, à se rapprocher de l'agence commerciale la plus proche.

FOIRE COMMERCIALE INTRA-AFRICAINE

Première réunion de la commission multisectorielle

LE MINISTRE du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a présidé l'ouverture des travaux de la commission multisectorielle chargée de la préparation de la Foire commerciale intra-africaine (IATF), prévue le mois de septembre prochain en Algérie. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère. S'exprimant lors de l'ouverture des travaux, M. Rezig a fait savoir que ce salon servirait de «plateforme importante» pour braquer la lumière sur le potentiel économique considérable que recèle l'Algérie, précisant que «le président de la République a ordonné d'assurer toutes les facilitations aux partenaires africains pour participer à cette manifestation économique». Le président de la République a ordonné de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer le succès de l'IATF de manière à profiter aux économies nationale et africaine, a tenu à rappeler le ministère.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Saidal élargit son portefeuille clients

UN MÉMORANDUM d'entente commercial a été signé entre Saidal et le groupe mauritanien Chinguitty Pharma, visant à renforcer la coopération entre les deux parties dans plusieurs domaines, notamment l'approvisionnement du marché mauritanien en médicaments algériens. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère. La signature du mémorandum d'entente a eu lieu entre la présidente-directrice générale par intérim de Saidal, Soraya Sebbah, et le directeur général du groupe mauritanien, activant dans la distribution de médicaments et de dispositifs pharmaceutiques et médicaux, M. Amar Mohamed Najem, lors d'une cérémonie présidée par le ministre de l'Industrie pharmaceutique, M. Ouacim Kouidri.

S. N.

DR YOUCEF BOUDJELLAL, MICROBIOLOGISTE, AU *JEUNE INDÉPENDANT* :

«Automédication et allergies, un réflexe dangereux»

Entretien réalisé par Sihem Bounabi

Au moment où les températures printanières s'installent et que les paysages se parent de verdure, un autre phénomène moins agréable refait surface, celui des allergies saisonnières. Conjonctivites, rhinites, toux, démangeaisons ou essoufflements réapparaissent, parfois de manière sévère. Face à cette gêne, la tentation est grande de se tourner vers l'automédication, notamment à travers l'usage d'antihistaminiques disponibles en pharmacie. Mais derrière ce geste banal se cachent des risques souvent méconnus. C'est ce qu'a affirmé au Jeune Indépendant le microbiologiste le Dr Youcef Boudjellal, qui tire la sonnette d'alarme et aborde dans cet entretien les enjeux liés à cette pratique, qui peut être très dangereuse pour la santé.



Le Dr Youcef Boudjellal.

LE JEUNE INDÉPENDANT : ***Avec l'arrivée du printemps, de nombreuses personnes prennent instinctivement des médicaments antiallergiques, parfois sans consulter. Est-ce que ce réflexe peut être dangereux pour la santé ?***

Dr Youcef Boudjellal : Il est compréhensible que les personnes souffrant d'allergies récurrentes cherchent à se soulager rapidement, d'autant que certains médicaments sont en libre accès. Mais cela pose un réel problème, car beaucoup ignorent qu'un mauvais autodiagnostic peut les conduire à traiter une pathologie qui n'est pas allergique. Les symptômes typiques d'une allergie, à l'exemple des éternuements, des écoulements nasaux, des toux sèches et des démangeaisons oculaires, peuvent en réalité cacher des pathologies plus sérieuses, comme des troubles auto-immuns, des infections respiratoires chroniques ou même certaines maladies inflammatoires. En automédiquant les symptômes, on efface temporairement les signes visibles sans traiter la cause, ce qui retarde souvent une prise en charge adaptée et, dans certains cas, cela peut avoir de graves conséquences.

Quelles sont les erreurs de diagnostic les plus fréquentes liées à cette confusion ?

La première confusion concerne les maladies respiratoires chroniques, comme l'asthme ou la bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO), qui peuvent se manifester par une toux sèche et une gêne respiratoire. Certaines personnes pensent être allergiques alors qu'elles ont en réalité besoin d'un traitement de fond. Autre exemple, celui des maladies auto-immunes comme le lupus ou certaines vascularites, qui peuvent provoquer des réactions cutanées ou des symptômes pseudo-grippaux qui imitent les allergies. Le recours aux antihistaminiques dans ce contexte peut atténuer les signes extérieurs mais il induit le médecin en erreur lors de la consultation, faussant le diagnostic clinique.

L'usage non encadré d'antihistaminiques est-il lui-même risqué sur le plan pharmacologique ?

Absolument. Bien qu'ils soient en vente libre, les antihistaminiques ne sont pas anodins. Certains, notamment ceux de première génération, sont connus pour leurs effets secondaires puissants, dont la somnolence, les troubles digestifs, la bouche sèche, la vision floue, les vertiges mais aussi un ralentissement psychomoteur. Chez les personnes sensibles, on peut observer des troubles de la concentration, des hallucinations, voire des désorientations, en particulier chez les sujets âgés. Les médicaments plus récents, dits de deuxième ou troisième génération, provoquent moins de somnolence, mais ils ne sont pas exempts d'interactions médicamenteuses. Or, beaucoup de patients prennent déjà d'autres traitements pour des pathologies chroniques. L'addition d'un antihistaminique, même ponctuellement, peut interagir avec des antidépresseurs, des anticoagulants ou des bêtabloquants, avec des effets parfois imprévus.

Y a-t-il des profils de patients particulièrement exposés à ces risques ?

Oui, plusieurs groupes de population doivent redoubler de vigilance. Tout d'abord, les femmes enceintes, le choix d'un antihistaminique compatible avec la grossesse est très limité et certains sont formellement contre-indiqués. Ensuite, les personnes âgées, qui cumulent souvent plusieurs traitements et présentent une fragilité neurologique accrue. Il y a aussi les patients atteints de pathologies cardiaques ou hépatiques, dont l'organisme élimine plus lentement les substances actives, augmentant le risque de surdosage. Et, bien sûr, les enfants, chez qui l'automédication est formellement déconseillée sans avis d'un pédiatre. Ce sont ces personnes vulnérables qu'on retrouve le plus souvent aux urgences pour des effets secondaires évitables.

Peut-on clairement distinguer une allergie saisonnière d'un autre type d'allergie ou d'une pathologie non allergique ?

Les allergies saisonnières sont liées à la pollinisation de certaines plantes, surtout au printemps, notamment ceux des arbres, des graminées et des herbacées, bien que dans certaines régions, un pic secondaire puisse survenir à l'automne avec d'autres types de pollen. Elles se manifestent généralement à des périodes bien définies, avec un ensemble de symptômes typiques, en l'occurrence des rhinites, des conjonctivites, de la fatigue, une gêne respiratoire, parfois aggravée chez les asthmatiques.

Mais il existe aussi des allergies perannuelles, présentes toute l'année, comme celles aux acariens, aux moisissures, aux animaux ou encore à certains produits chimiques. D'autres, enfin, sont professionnelles ou médicamenteuses. Je cite l'exemple du latex, dont l'allergie est présente dans le milieu de la santé à cause de l'utilisation répétés des gants, mais aussi celle lié à des produits antiseptiques, des antibiotiques comme la pénicilline, etc. Chaque allergie à sa propre dynamique clinique, et seule une consultation spécialisée avec un bilan allergologique permet d'identifier avec certitude l'agent déclencheur.

En l'absence de diagnostic formel, que risque-t-on concrètement à long terme ?

Le principal danger est de vivre avec une allergie sous-estimée, qui peut évoluer vers une forme plus sévère. Par exemple, une rhinite mal traitée peut précéder un asthme allergique. A l'inverse, prendre un traitement antiallergique pour un trouble non allergique retarde sa prise en charge et peut masquer des signes d'alerte précoces, comme une toux chronique liée à un reflux gastrique ou une fatigue anormale d'origine inflammatoire. De plus, un traitement répété et inapproprié peut provoquer une accoutumance ou un effet rebond, notamment avec certains sprays nasaux décongestionnants. C'est un cercle vicieux, plus on les utilise, plus les muqueuses se fragilisent, et plus la sensation d'obstruction revient rapidement, poussant à une plus importante consommation.

Quelles sont les mesures concrètes que vous recommandez aux patients pour mieux gérer leur allergie sans tomber dans l'automédication ?

Le premier réflexe, c'est de consulter dès les premiers symptômes persistants, surtout s'ils se répètent d'une année sur l'autre ou s'intensifient. Ensuite, il faut éviter les diagnostics « maison » basés sur des souvenirs ou des suppositions. Aujourd'hui, les allergologues disposent d'outils performants pour identifier précisément les allergènes, je cite des tests cutanés, les dosages d'IgE spécifiques et les questionnaires environnementaux. Une fois l'allergie confirmée, on peut mettre en place un protocole de prévention, limiter les expositions aux allergènes identifiés, aérer à des moments précis, porter un masque lors du jardinage, éviter les trajets aux heures de pic pollinique. Un traitement préventif peut être prescrit avant la saison à risque, ce qui permet de mieux contrôler les symptômes et d'éviter les pics de crise.

Enfin, il faut absolument respecter les posologies, ne jamais doubler une dose en cas de gêne persistante sans avis médical et ne jamais emprunter ou partager un traitement, même si les symptômes paraissent identiques.

Pour conclure, quel est votre message aux personnes concernées par les allergies ?

L'allergie n'est pas une fatalité, mais elle demande une gestion sérieuse, éclairée, et personnalisée. Le recours à l'automédication donne l'illusion de gérer les symptômes mais dans les faits, il retarde souvent le bon diagnostic et expose à des risques évitables. Il est toujours plus judicieux d'investir dans une consultation que de payer, à long terme, les conséquences d'un mauvais traitement. Il convient aussi de rappeler que la médecine allergologique a considérablement évolué. Aujourd'hui, on peut envisager des désensibilisations efficaces, un accompagnement ciblé et même des mesures environnementales adaptées à chaque patient. Mais tout cela commence par un principe simple, celui d'aller consulter un médecin avant toute prise de médicament. **S. B.**

AUCUNE AIDE ALIMENTAIRE POSSIBLE À GAZA

Le PAM tire la sonnette d'alarme

Privée d'accès humanitaire depuis plus de 50 jours, Gaza voit s'interrompre les livraisons du Programme alimentaire mondial, faute de stocks. Une situation critique, alors que les besoins vitaux explosent et que l'étau du blocus se resserre.



Le Programme alimentaire mondial (PAM) a annoncé ce 25 avril avoir épuisé ses stocks alimentaires destinés à Gaza. Ses dernières livraisons ont été effectuées dans la matinée aux cuisines populaires, désormais seuls points d'accès à une aide alimentaire minimale dans un territoire exsangue. Selon l'agence onusienne, ces cuisines n'atteignent que la moitié de la population de Gaza et ne répondent qu'à un quart de ses besoins caloriques quotidiens. Elles devraient elles aussi cesser leurs activités d'ici quelques jours, faute de ravitaillement. « Pendant des semaines, ces cuisines ont été la seule source d'aide alimentaire continue pour la population de Gaza », souligne le PAM, qui se voit contraint de suspendre son soutien. Un siège sans précédent Depuis plus de 50 jours, aucune aide humanitaire n'a pu entrer dans la bande de Gaza, en raison de la fermeture prolongée des principaux points de passage par l'armée israélienne. Le PAM alerte : il s'agit du plus long blocus d'accès jamais enregistré dans l'enclave, avec des conséquences humanitaires dramatiques. L'agence signale également la fermeture de 25 boulangeries soutenues par ses soins, privées de farine de blé et de combustible depuis fin mars. Dans un contexte de pénurie d'eau potable et de moyens de cuisson, les habitants en sont réduits à brûler du bois ou même du plastique pour préparer leurs maigres repas. Des stocks bloqués et des prix qui s'envolent Plus de 116 000 tonnes d'aide alimentaire restent actuellement bloquées aux frontières de Gaza. Le PAM prévient : sans ouverture urgente des accès humanitaires et commerciaux, il sera impossible de reprendre les distributions. Pendant ce temps, la rupture du cessez-le-feu le mois dernier a entraîné une flambée des prix alimentaires, jusqu'à +1400 %, aggravant les risques nutritionnels pour les enfants, les femmes enceintes et les personnes âgées. Déplacements forcés et dégradation de la situation humanitaire L'alerte du PAM intervient alors que l'ONU estime qu'environ 500 000 personnes ont été déplacées depuis la reprise des opérations militaires israéliennes le 18 mars.

Selon l'UNRWA, les ordres successifs d'évacuation ont contraint la population à se concentrer sur une zone ne représentant plus qu'un tiers de la bande de Gaza. « L'espace restant est fragmenté, dangereux et à peine habitable », indique l'agence, évoquant des refuges surpeuplés et un effondrement des services essentiels.

Civils et infrastructures dans la ligne de mire De son côté, le Bureau des Nations Unies pour les droits humains s'alarme de l'intensification des attaques israéliennes contre des infrastructures civiles. Entre le 18 mars et le 22 avril, près de 230 frappes ont visé des bâtiments résidentiels et plus de 90 attaques ont ciblé des tentes de déplacés, causant de nombreuses victimes, notamment des femmes et des enfants. L'agence souligne que les infrastructures vitales sont également touchées, en violation flagrante du droit international humanitaire. « Le nombre extrêmement élevé de victimes civiles depuis 18 mois n'a manifestement pas conduit à un changement des pratiques de ciblage israéliennes, traduisant un mépris total pour la vie des civils à Gaza », déplore-t-elle dans son dernier rapport. À l'unisson, les agences onusiennes dressent un constat sans appel : Gaza est au bord de l'effondrement humanitaire total, sous le regard impuissant de la communauté internationale.

R. I.

DONALD TRUMP :

«L'accord sur l'Ukraine est presque conclu»

LE PRÉSIDENT américain affirme que la Russie et l'Ukraine sont proches d'un accord de paix, la majorité des points majeurs ayant déjà été validée. Une rencontre de haut niveau est désormais envisagée pour finaliser les discussions. La perspective d'un accord de paix entre la Russie et l'Ukraine semble se rapprocher, selon les récentes déclarations du président américain. Donald Trump a affirmé ce 25 avril que « la majorité des principaux points » du règlement du conflit avait été « déjà convenue ». « La Russie et l'Ukraine sont très proches d'un accord », a-t-il précisé sur son réseau Truth Social, et une rencontre « à un niveau très élevé » est désormais nécessaire pour « en finir avec cela ». Il a insisté sur l'importance d'arrêter le conflit et a affirmé que les États-Unis étaient prêts à jouer un rôle pour faciliter la conclusion de cet accord. Des négociations actives entre Moscou et Washington Sur le terrain diplomatique, une rencontre entre Vladimir Poutine et le représentant spécial de Trump, Steve Witkoff, s'est tenue à Moscou dans le même temps ce 25 avril. Cet entretien de trois heures a été jugé « constructif et utile » par le conseiller du président russe, Iouri Ouchakov. Les États-Unis avaient ces derniers jours averti qu'ils pourraient se retirer du processus de médiation si aucune réponse positive n'était obtenue sur leurs propositions. Selon Reuters, le plan de paix proposé par Washington inclurait la reconnaissance du statut russe de la Crimée et le maintien par Moscou du contrôle sur les régions rattachées à la Russie en 2022. Obstacles persistants mais optimisme affiché Cependant, Kiev, soutenu par certains pays européens, continue d'exiger un cessez-le-feu complet avant d'entamer des discussions. Donald Trump a critiqué Volodymyr Zelensky pour le retard pris dans la signature de l'accord sur les terres rares entre l'Ukraine et les États-Unis, dénonçant un retard « d'au moins trois semaines ». Malgré ces critiques, il reste optimiste quant à la réussite des négociations de paix, insistant sur l'urgence de « mettre fin à cette guerre cruelle et insensée », selon ses propres termes relayés sur sa page Truth Social.

R. I.

DANS SON RAPPORT ANNUEL 2024

L'OTAN supprime toute mention de l'adhésion de l'Ukraine

LE DERNIER rapport annuel du secrétaire général de l'OTAN, Mark Rutte, ne fait plus référence à une future adhésion de l'Ukraine à l'alliance. Une décision significative alors que Donald Trump réaffirme son scepticisme à ce sujet, et que les tensions persistent entre les États-Unis et l'Europe. Le rapport annuel 2024 du secrétaire général de l'OTAN, Mark Rutte, marque un nouveau tournant dans la communication de l'alliance concernant l'Ukraine. Contrairement au document publié en 2023, aucune mention n'est faite de l'adhésion future de Kiev à l'OTAN. Le document se concentre désormais sur la coopération militaire bilatérale de l'Ukraine avec seize États membres, sans évoquer une quelconque perspective d'intégration. L'édition précédente du rapport affirmait pourtant que « tous les alliés s'accordent sur le fait que l'Ukraine deviendra membre de l'OTAN ». Cette phrase a disparu. Cette suppression est également visible dans le sommaire du rapport, où le passage sur « le futur de l'Ukraine dans l'OTAN » n'apparaît plus. Trump au pouvoir, cap sur la prudence Donald Trump, a déclaré à plusieurs reprises que « l'Ukraine n'entrera probablement jamais dans l'OTAN », affirmant que les ambitions de Kiev à rejoindre l'alliance avaient déclenché le conflit actuel. Une déclaration saluée à Moscou. Le 21 avril, le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov, a souligné que « cette position des États-Unis est perçue positivement en Russie ». Aucune mention explicite de l'adhésion ukrainienne n'a été reprise dans le nouveau rapport alors que la déclaration finale du sommet de l'OTAN 2024 à Washington évoquait un « soutien au chemin irréversible vers l'intégration euro-atlantique de l'Ukraine ». Lors de son déplacement à Washington les 24 et 25 avril, Mark Rutte a rencontré Donald Trump, dans un contexte tendu. L'objectif de la visite était d'exprimer l'inquiétude européenne face à une éventuelle pression américaine pour forcer Kiev à accepter un accord de paix. Mais lors des échanges publics, Mark Rutte a minimisé les tensions, déclarant : « Je suppose qu'avec le président Trump, tout cela peut être mené à bien ».

R. I.

OUVERTURE DU FESTIVAL ESTUDIANTIN JUVÉNILE À BOUIRA

Hamlaoui exhorte les étudiants à concrétiser leurs projets

LA PRÉSIDENTE de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Mme Ibtissem Hamlaoui, a appelé, hier, depuis Bouira, les étudiants à mettre à profit tous les mécanismes de soutien et d'accompagnement mis en place par l'Etat pour créer leurs start-up et micro-entreprises, concrétiser leurs projets et contribuer par conséquent au développement du pays.

Dans une déclaration faite à l'ouverture du Festival estudiantin juvénile auquel participent 15 wilayas du centre du pays, la présidente de l'ONSC a estimé qu'il était indispensable pour les étudiants des universités de penser à des projets d'envergure en mettant à profit les mécanismes de soutien et d'accompagnement comme les incubateurs installés dans les universités ainsi que les centres d'invention, mis en place par les autorités afin de réaliser leurs projets sur le terrain.

« L'Etat algérien a mis à la disposition des jeunes étudiants des outils nécessaires pour la formation, le financement, puis l'orientation et la concrétisation de leurs idées sur le terrain, les transformer en de véritables entreprises capables de booster le développement du pays », a insisté Mme Hamlaoui, à l'ouverture de ce Festival organisé à l'Université Akli Mohand Oulhadj de Bouira par l'Union générale des étudiants libres (UGEL).

Dans son allocution, la présidente de l'ONSC a réitéré son soutien à ce genre de manifestations qui encouragent fortement l'invention et l'innovation pour contribuer à coup sûr au développement économique du pays et à la création de la richesse.

« Nos étudiants doivent croire en leurs capacités et compétences et saisir les opportunités qui leur sont offertes et tirer profit du soutien de l'Etat algérien pour traduire leurs idées sur le terrain et les transformer en projets », a encore insisté l'oratrice.

Intervenant lors de cette rencontre, qui a vu la participation de 600 étudiants issus de 15 wilayas du centre du pays, le secrétaire général de l'UGEL, Farouk Belmakhfi, a expliqué que ce Festival « se veut une rencontre de sensibilisation pour inciter les étudiants à œuvrer davantage et sans relâche pour aller de l'avant dans leurs projets d'invention et d'innovation ».

« Nous voulons à travers ces rencontres faire de l'Université une locomotive de développement dans le pays grâce à cette force juvénile que détient l'Algérie », a souligné le secrétaire général de l'UGEL.

R. R.

CONSTANTINE

Le CHU se dote d'un outil de précision de la neurochirurgie

LE CENTRE hospitalo-universitaire (CHU) Dr. Benbadis de Constantine vient d'être doté d'un amplificateur de brillance de haute précision. C'est ce qu'ont fait savoir, hier, des services de la wilaya.

L'appareil de pointe a été installé au service de neurochirurgie du CHU, la cellule de communication de la wilaya qui a mis l'accent sur l'impact de cet équipement dans l'amélioration de la qualité des services de santé offerts par cet établissement hospitalier.

L'amplificateur de brillance est un appareil de radiologie interventionnelle, permettant une meilleure visualisation des images radiologiques sur un écran lors d'une intervention chirurgicale, a expliqué la même source, précisant que l'appareil donne la possibilité au staff traitant de visionner en temps réel toutes les images radiologiques au cours de l'intervention chirurgicale.

En outre, la même source a également fait savoir qu'il s'agit là d'un équipement de pointe qui permet de réduire la dose des rayons X pour une meilleure prise en charge des malades concernés.

L'acquisition de cet équipement moderne s'inscrit dans la cadre des efforts déployés par l'Etat visant à améliorer les conditions de prise en charge dans les structures de santé, notamment au sein de cet établissement hospitalier réputé par ses compétences humaines.

R. R.

COMMÉMORATION DU 67e ANNIVERSAIRE DE LA GRANDE BATAILLE DE SOUK AHRAS

Deux martyrs de la Révolution réinhumés

Les dépouilles des martyrs Nabili Bahri Bensaâd et Boubaker-Seddik Benlakhdar ont été réinhumées, hier, au cimetière des Chouhada de Souk Ahras. Un hommage leur a été rendu à l'occasion du 67e anniversaire de la grande bataille de Souk Ahras du 26 avril 1958, en mémoire des héros tombés sous la torture en 1957, victimes du colonisateur français.



Afin que nul n'oublie la barbarie qui a été commise par le colonisateur à l'encontre du peuple Algérien, plusieurs acteurs ont honoré les restes des deux dépouilles, Nabili Bahri Bensaâd,(1924-1957) et Boubaker-Seddik Benlakhdar (1936-1957).

En effet, la cérémonie de réinhumation s'est déroulée en présence du wali de Souk Ahras, Abdelkrim Zinai, de membres de la famille révolutionnaire venus de plusieurs wilayas du pays, de jeunes louveteaux des SMA (Scouts musulmans algériens), de membres du Parlement et de représentants d'associations et d'organisations de la société civile.

Le directeur des Moudjahidine et des ayants droit, Amar Khediri, a rappelé que les restes des deux martyrs, tombés sous la torture en 1957 dans une ferme de la commune de Souk Ahras, avaient été récemment retrouvés et exhumés en présence des autorités locales et d'officiels.

La commémoration de la Grande bataille de Souk Ahras avait été entamée au Carré des Martyrs où une cérémonie de recueillement à la mémoire des Chouhada a été organisée, donnant lieu à la levée des couleurs, à l'exécution de l'hymne national et à la lecture de la Fatiha du Coran.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, le secrétaire de wilaya de l'Organisation nationale des Moudjahidine (ONM), Larbi Oudhaïnia, a appelé les jeunes à « tirer les leçons de cette bataille héroïque, marquée par le sens du sacrifice, la bravoure et la détermination des combattants algériens à lutter sans relâche pour l'indépendance et le recouvrement de la souveraineté nationale ».

Cette commémoration, au cours de laquelle les membres de la famille des deux martyrs réinhumés ont été honorés, a également été caractérisée par la baptisation de la gare internationale de Souk Ahras (où transite le train reliant l'Algérie à la Tunisie) du nom du défunt Moudjahid Mohamed-Lakhdar Sirine.

Pour rappel, ce ne sont pas moins de 639 combattants de l'Armée de libération nationale (ALN) qui sont tombés au champ d'honneur lors de cette bataille héroïque qui avait fait, côté français, 300 morts et 700 blessés.

R.R.

STRATÉGIE AGRICOLE À CONSTANTINE

Transparence et intégrité au cœur des priorités

UN FORUM régional consacré à la stratégie du secteur agricole, du développement rural et de la pêche a été organisé, jeudi, à l'Université des Frères Mentouri de Constantine, sous le thème : « La gouvernance publique et son intégrité comme fondement de la souveraineté et de la sécurité alimentaire (Efficacité, professionnalisme, intégrité) ».

Plusieurs acteurs majeurs des secteurs agricole et judiciaire ont pris part à cet événement, organisé par le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, en coordination avec plusieurs autorités locales, judiciaires et universitaires.

Cette rencontre avait pour objectif de mettre l'accent sur l'importance de la transparence dans la promotion du développement durable et la consolidation de la sécurité alimentaire. En outre, la transformation numérique a également été mise en lumière comme un outil stratégique pour renforcer l'efficacité et l'intégrité des opérations agricoles.

Présidé par le wali de Constantine, Abdelkhalek Sayouda, en présence de l'inspecteur général du ministère de l'Agriculture, le forum a réuni le président du tribunal de Constantine, le procureur général près la Cour de Constantine, des représentants des directions agricoles de 16 wilayas de l'Est, des membres du comité de sécurité, des experts de l'Autorité supérieure de Transparence et de Prévention de la Corruption, des magistrats ainsi que des membres de la communauté universitaire.

Les participants ont tenté, à partir de constats de terrain, d'identifier les mécanismes permettant de diffuser une culture juridique claire parmi les professionnels du secteur agricole, afin de distinguer plus efficacement les pratiques de gestion légitimes des actes répréhensibles.

Cette rencontre s'inscrit dans une dynamique plus large, comme l'a souligné l'un des intervenants, qui témoigne de « l'engagement continu de l'État à promouvoir une gestion publique transparente et intègre, essentielle pour assurer un développement harmonieux et durable dans le secteur agricole »

Amine B.

IA, SCANNER 3D, RÉALITÉ VIRTUELLE

À Sétif, le patrimoine passe à la vitesse supérieure

À l'heure où les technologies bouleversent tous les domaines, Sétif fait le pari audacieux de marier tradition et innovation. À travers un cycle de conférences, de tables rondes et d'ateliers pratiques, la ville explore comment l'intelligence artificielle (IA) peut devenir un allié stratégique pour préserver et valoriser son patrimoine culturel.



Sous le haut patronage du wali de Sétif, la direction de la Culture et des Arts lance, en partenariat avec l'Université Ferhat Abbas Sétif 1, le Musée Public National de Sétif et le Laboratoire Habitat et Environnement (IAST), un cycle d'événements autour du thème : « Patrimoine et Intelligence Artificielle ». Conférences, tables rondes et ateliers pratiques rythmeront un mois placé sous le signe de l'innovation au service de la mémoire collective. Du 26 avril au 15 mai prochain, universitaires, chercheurs, architectes et archéologues se réuniront pour croiser leurs regards sur l'apport des outils numériques et de l'intelligence artificielle (IA) dans la sauvegarde, la documentation et la valorisation du patrimoine culturel.

Le rendez-vous inaugural est fixé au Musée public national de Sétif, le 26 avril. Une série de conférences sera animée par des spécialistes de renom.

Parmi les intervenants attendus, Pr. Abdelouahab Moussaoui posera les bases théoriques de l'IA et ses applications concrètes dans le domaine du patrimoine. Dr. Mansouri Ahmed s'intéressera quant à lui aux techniques d'automatisation des traitements patrimoniaux et aux prédictions que permet l'IA dans la conservation des monuments.

D'autres experts, tels que Dr. Houda Oufaida, Dr. Selma Khouri et Dr. Sabrina Kacher, présenteront des recherches novatrices sur l'intégration des outils intelligents dans la gestion du patrimoine bâti. L'architecte Yasmina Dechouk offrira un éclairage original sur le recours aux outils numériques dans la mise en valeur du patrimoine matériel et immatériel, en présentant notamment "Aout Majeur", un dispositif interactif d'archivage et de visualisation du patrimoine.

La réflexion se poursuivra le 10 mai avec une table ronde organisée à l'Auditorium Naït Belkacem, sous le titre : « Des données à l'IA : Documentation, Traitement, Approches et Valorisation du patrimoine culturel ».

Chercheurs, enseignants et étudiants en architecture et en archéologie dialogueront autour des enjeux éthiques, méthodologiques et technologiques soulevés par la numérisation croissante du patrimoine. Cette rencontre vise à interroger la manière dont les données, devenues essentielles, façonnent aujourd'hui notre rapport aux vestiges du passé et à la mémoire collective.

Point d'orgue de cette programmation, un atelier pratique se tiendra du 13 au 15 mai. Animé par Amine Machane, enseignant-chercheur et architecte spécialiste des technologies numériques appliquées au patrimoine, cet atelier initiera les participants aux techniques de photo- et lasergrammétrie.

Les étudiants doctorants en architecture et les archéologues auront l'opportunité de réaliser des répliques numériques d'éléments patrimoniaux emblématiques tels que les bains romains et des objets du musée.

Au programme : numérisation, traitement des nuages de points, génération de maquettes 3D et initiation à leur exploitation dans des projets de sauvegarde et de valorisation. L'objectif est de doter les futurs professionnels d'outils innovants pour pérenniser le patrimoine face aux défis du temps.

À travers ces manifestations, la ville de Sétif affirme son ambition de se positionner comme un pôle régional de l'innovation patrimoniale.

Dans une époque marquée par l'accélération technologique, il devient en effet crucial de repenser les modalités de sauvegarde et de mise en valeur des héritages culturels.

La conjugaison du numérique et du patrimoine ouvre des perspectives inédites : création d'archives virtuelles, modèles prédictifs de dégradation, muséographie interactive, autant d'outils au service d'une mémoire renouvelée.

Aymen D.

SALON DU LIVRE DE TUNIS

L'Algérie en invitée de marque

LE 39e SALON international du livre de Tunis a ouvert ses portes ce vendredi au Palais des Expositions du Kram. Et cette année, l'Algérie est à l'honneur. Jusqu'au 5 mai, le pavillon algérien affiche ses couleurs, sous la houlette du ministère de la Culture et des Arts et de l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel.

Preuve de l'importance de l'événement, le président tunisien, Kaïs Saïed, en personne, a inauguré le salon avant de faire un long détour par le stand algérien. Visiblement conquis, il a salué le rôle des grandes figures intellectuelles et culturelles algériennes, qui ont marqué à jamais la mémoire arabe et universelle.

Petit moment fort : les représentants algériens ont offert au chef d'État tunisien plusieurs ouvrages retraçant les parcours de personnalités emblématiques du pays. Un geste hautement symbolique qui souligne les liens profonds entre Alger et Tunis.

Côté programme, l'Algérie n'a pas fait les choses à moitié : 45 maisons d'édition nationales sont présentes, avec plus de 250 titres sur les étagères. Littérature, histoire, philosophie, arts… il y en a pour tous les goûts. Et pour ceux qui veulent aller plus loin, des séances de dédicaces et des soirées poétiques animées par des auteurs et poètes algériens rythmeront ces dix jours. Un joli pont culturel tendu entre deux rives d'une même passion pour les mots.

A. D.

ENTRE FENNECS, GRAVURES ET MÉMOIRE ENFOUIE

La Saoura sur grand écran

LE LONG-MÉTRAGE documentaire "La Saoura, un trésor naturel et culturel" du réalisateur Redouane Tahri de la wilaya de Bechar, a été projeté, jeudi à Alger, à l'occasion de l'inscription du parc culturel de la Saoura sur la liste du patrimoine culturel national.

Cette œuvre exploratoire, produite avec le soutien du ministère de la Culture et des Arts, offre une vision artistique et cognitive de la Saoura, à travers une relecture de l'histoire et de la richesse de cette région du Sud-Ouest de l'Algérie, tant sur le plan naturel que culturel, dans un contexte national qui conforte la place du patrimoine en tant qu'élément central dans la construction de l'identité collective et la préservation de la mémoire historique des Algériens.

Décliné en deux parties, l'une consacrée à la nature et l'autre à la culture, le film met en lumière, dans sa première partie, les différentes espèces animales qui vivent dans le désert, les montagnes et les vallées de la région depuis des milliers d'années, pour la plupart méconnus, y compris des habitants de la région, à l'instar des gazelles, des faucons, des lézards, des chacals, des loutres communes, des martins-pêcheurs d'Europe, des fennecs et autres. La seconde partie, quant à elle, met en avant le legs culturel comprenant des gravures rupestres, des fossiles, des tombes antiques et autres.

Le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, qui a assisté à la projection du film, a précisé que l'inscription jeudi du parc de la Saoura "riche de son patrimoine culturel matériel et immatériel, mais aussi de son patrimoine naturel", sur la liste du patrimoine culturel national "intervient parallèlement à la visite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune dans la région de Béchar, marquée par une dynamique économique". Soulignant que "la culture et l'environnement accompagnent cette importante dynamique".

Expliquant sa vision de la Saoura dans ce film documentaire, le réalisateur Redouane Tahri a déclaré que cette région "à l'histoire enracinée, renferme un précieux héritage et une riche biodiversité", se réjouissant de l'inscription du parc culturel de la Saoura sur la liste du patrimoine culturel national.

Après avoir appelé à "la réintroduction des espèces animales disparues de cette région, dont l'oryx gazelle et l'autruche", le réalisateur a affirmé que "la faune de la région est non seulement un patrimoine naturel de l'Algérie mais du monde entier", citant, à titre d'exemple, la loutre commune, qui est "la seule espèce au monde vivant dans une zone saharienne" et le poisson Apricaphanius saourensis, une espèce endémique à l'Oued Saoura".

R. C.

LIGUE 1 MOBILIS (24e J)

Le MCO respire, l'USB s'enfonce

Le MCO a signé une victoire précieuse ce vendredi soir au stade Ahmed Zabana d'Oran face à l";Olympique Akbou (1-0), lors de la 24e journée de la Ligue professionnelle Mobilis.

D'Oran, Brahim Mazi.



Grâce à ce succès, l'équipe a décroché trois points vitaux et se rapproche un peu plus du maintien en championnat.Dès les premières minutes, l'équipe a affiché une grande détermination à ouvrir le score.L'attaquant Joubi s'est particulièrement illustré en multipliant les occasions, mais le gardien de l'Olympique Akbou a su s'interposer à plusieurs reprises. Au retour des vestiaires, les hommes de l;entraîneur Abdelkader Amrani ont continué à mettre la pression. Leur persévérance a été récompensée à la 53e minute lorsque Dahar a transformé un penalty en but, offrant ainsi l'avantage à son équipe.Les Hamraoua ont ensuite continué à menacer le but adverse, manquant d'aggraver la marque à deux reprises, d'abord avec un tir de Joubi qui a heurté la barre transversale, puis avec une tentative de Moulay qui échoue face au gardien.Cette victoire permet à la Mouloudia d'Oran de porter son total à 27 points et de grimper provisoirement à la 10e place du classement. Quant à l'Olympique Akbou, il reste bloqué à25 points, occupant la 12e place.L'entraîneur Abdelkader Amrani a exprimé sa satisfaction après la rencontre, soulignant que l'essentiel avait été accompli avec la victoire et les trois points.Il a également salué l'esprit de groupe et le soutien indéfectible des fans, qui ont joué un rôle crucial dans cette performance. En attendant les prochaines journées, la Mouloudia d'Oran devra confirmer ce sursaut pour assurer définitivement sa place en première division.Le MCO a trouvé la faille, sur un penalty transformé par Dahar à la 53e minute de jeu. Il s'agit d'un coup d'arrêt pour le club akboucien, qui restait sur une victoire et deux nuls.

A l'issue de cette victoire, les "Hamraoua" remontent à la 10e place au classement avec 27 points, alors que l'O.Akbou stagne provisoirement à la 12e place, en compagnie de l'USM Khenchela, avec 25 points chacun.

Au stade Mohamed Boumezrag de Chlef, l'USB a raté l'occasion d'empocher trois points précieux, dans l'optique du maintien. Pourtant, les gars des "Ziban" ont ouvert le score grâce au buteur maison Saâd, en début de la seconde période (57e).Alors que les Biskris croyaient tenir un succès précieux, l'attaquant chélifien le Togolais Avotor, a surgi dans le temps additionnel (90e+5) pour arracher le point du nul, et éviter à son équipe une troisième défaite de suite.Si l'USB reste scotchée à la position de lanterne rouge (16e, 20 pts), l'ASO remonte provisoirement à la 8e place avec 29 unités, et un match en retard à disputer le mercredi 30 avril en déplacement face à l'USM Alger.

En ouverture de cette 24e journée, le Paradou AC et l'ES Sétif, se sont neutralisées jeudi au stade Nelson-Mandela de Baraki (0-0).Le PAC a terminé la partie en infériorité numérique, après l'expulsion du milieu de terrain Yettou à la 74e minute.Après ce nul, le PAC qui aligne un quatrième match sans victoire, stagne à la 7e place au tableau avec 32 points, alors que l'Entente occupe la quatrième position avec 35 unités, et revient provisoirement à cinq points

du podium.Les péripéties de cette 24e journée se poursuivront samedi avec quatre matchs au menu, avec notamment comme enjeu la première place. L'actuel leader, le MC Alger, et son dauphin le CR Belouizdad, livreront un duel à distance pour la première place.

Le "Doyen" (1e, 44 pts), qui a renoué avec la victoire en l'emportant à l'arraché samedi à Biskra (1-0), après quatre matchs de disette, recevra la surprenante équipe du MC El-Bayadh (5e, 33 pts), demi-finaliste de la Coupe d'Algérie.De son côté, le Chabab (2e, 43 pts), auteur d'une victoire renversante devant l'ES Mostaganem (3-2), sera en appel à Tizi-Ouzou pour affronter la JS Kabylie (3e, 40 pts), dans un choc du haut de tableau.

Le match CS Constantine - USM Khenchela a été reporté à une date ultérieure en raison de l'engagement des Constantinois en demi-finale (retour) de la Coupe de la Confédération africaine, dimanche face à la RS Berkane, au stade Chahid-Hamlaoui de Constantine (17h00).

NOUVEAU STADE DE BÉCHAR

Plus qu'un simple stade moderne

DANS une région longtemps en attente d'infrastructures sportives de grande envergure, Béchar se voit enfin dotée d'un véritable joyau. Ce jeudi, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en déplacement dans cette wilaya du sud-ouest algérien, a procédé, entre autres, à l'inspection d'un complexe sportif d'envergure, marquant ainsi une étape importante dans la politique nationale de moderniser les infrastructures sportives.En effet, outre des projets de grande importance pour l'économie nationale, le président de la République a inspecté une nouvelle infrastructure, tant attendue, qui donnera de l'élan aux sports dans le sud algérien. Ce nouveau stade de Béchar, ultramoderne, n'est pas simplement un équipement de plus. Il symbolise une volonté politique de rénover le parc des grandes infrastructures sportives nationales. Un autre bijou architectural qui s'inscrit dans la lignée des nouveaux grands stades algériens.

Du désert à la lumière : Béchar s'offre un complexe sportif de classe internationale Avec ses 25 000 places, dont 800 réservées aux personnalités officielles et 200 à la presse, le complexe s'impose comme l'un des projets sportifs les plus ambitieux de ces dernières années dans la région. Implanté sur une surface impressionnante de 830 000 m², il est équipé des dernières technologies qui permettent une expérience visiteur unique et optimale.Le site comprend également un stade couvert, une piscine semi-olympique, un circuit dédié à l'athlétisme de 34 000 m² pouvant accueillir jusqu'à 6 500 spectateurs, ainsi qu'un ensemble de commodités modernes : restaurants, bureaux administratifs, clinique médicale, et une salle de conférences. Les travaux y ont commencé et devront prendre 36 mois pour être achevé ainsi que l'ensemble de ses installations, et ce, selon des normes internationales. Ce projet vient enrichir un parc national d'infrastructures sportives en pleine expansion. Après les stades de Baraki, Douéra, Tizi Ouzou ou Oran, c'est désormais Béchar qui entre dans la cour des grandes villes sportives algériennes. Une première historique pour le Sud, souvent relégué à la périphérie des grandes dynamiques de développement sportif. Un autre levier de rayonnement pour l'Algérie.

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DE DIVISION UNE DAMES (19e JOURNÉE)

Le CF Akbou sacré champion pour la 2e fois

LE CLUB de football féminin le CF Akbou a été sacré champion d'Algérie, à trois journées de la fin de la compétition, après sa victoire en déplacement face à l'ASE Alger Centre sur le score de 3-0, pour le compte de la 19ème journée du championnat de division Une seniors dames de football, vendredi.Avec 14 points d'avance sur ses deux poursuivants directs, la JS Khroub et Afak Relizane, la formation d'Akbou ne peut plus être rejointe au classement à trois journée de l'épilogue de la compétition.

C'est le deuxième titre consécutif de champion pour le CF Akbou, qui a réalisé un sans faute en remportant tous ses matchs de championnat.

Le club est également en finale de la Coupe d'Algérie contre la JS Kabylie (Division 2), prévue le jeudi 1er mai au stade Mustapha Tchaker de Blida (17h00).

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (1/2 FINALE - RETOUR)

Le CS Constantine croit à la qualification

Le CS Constantine, croit en ces chances de qualification en renversant la situation, dimanche face à la RS Berkane, au stade Chahid-Hamlaoui de Constantine (17h00), pour le compte des demi-finales (retour) de la Coupe de la Confédération africaine de football.



Battu lors de la première manche (4-0), disputée dimanche dernier, le représentant algérien tentera de refaire son retard, d'autant qu'il bénéficiera de l'avanatge du terrain et du public. Loin de s'avouer vaincu, le club constantinois est appelé à sortir le grand jeu, et réaliser un match parfait pour réaliser une «remontada», et se qualifier pour la première fois de son histoire à une finale continentale.»Nous avons commis beaucoup d'erreurs lors du match aller, et à ce niveau-là, ça se paye cash. Nous allons tout faire pour effacer l'échec de la première manche, et se racheter devant nos supporters», a déclaré l'entraîneur du CSC, Kheïreddine Madoui.Auteur d'une qualification historique aux dépens de l'autre représentant algérien dans cette épreuve, l'USM Alger (aller : 1-1, retour : 1-1, aux t.a.b : 4-3), le CSC est conscient de la tâche qui l'attend, dans l'objectif de rejoindre le cercle fermé des clubs algériens ayant animé une finale d'une Coupe d'Afrique.Sur le plan de l'effectif, Madoui bénéficiera du retour de l'attaquant Tahar Fathallah, qui a raté le match aller pour cause de blessure, ce qui va lui permettre de concocter le meilleur plan pour contrecarrer l'adversaire et viser la qualification.Cette rencontre sera dirigée par l'arbitre soudanais, Mahmoud Ali Mahmoud Ismaïl, assisté par son compatriote, Abdallah Mohamed Ibrahim, (1er assistant) et du Djiboutien, Ahmed Liban, (2e assistant). Le Tunisien, Melki Mehrez, est nommé comme quatrième arbitre.La chambre de la VAR (assistance vidéo à l'arbitrage, NDLR) a été confiée au ghanéen, Daniel Laryea, assisté dans sa mission par le Libyen, Ahmed Abdulrazag.

L'autre demi-finale opposera les Sud-Africains de Stellenbosch (Afrique du Sud) aux Tanzaniens Simba SC (Tanzanie) à 14h00. Lors de la première manche disputée au stade Benjamin Mkapa à Dar Es-Salaam, le club tanzanien l'a emporté (1-0).

LIGUE DES CHAMPIONS CAF : LE DOUBLE TENANT ÉLIMINÉ, UNE FINALE INÉDITE !

La finale de la Ligue des champions de la Confédération africaine de football (CAF) 2024-2025 mettra aux prises deux clubs qui ne se sont jamais encore affrontés à ce stade de la compétition. Ce vendredi se jouaient les demi-finales retour de la Ligue des champions CAF. Après avoir obtenu un résultat nul et vierge (0-0) la semaine dernière à Pretoria, en Afrique– du Sud, le double tenant du titre Al Ahly recevait les Mamelodi Sundowns au stade international du Caire. Les Égyptiens étaient virtuellement qualifiés depuis la 24e minute de jeu, et l'ouverture du score signée par Taher Mohamed, jusqu'au bout du temps réglementaire. En effet, les Rouge et Blanc se sont sabordés à la 90e suite à un but du défenseur Yasser Ibrahim contre son camp (1-1)Al Ahly éliminé, les Pyramids qualifiés pour une finale inéditeUn but assassin. Car il élimine les duodécuple vainqueurs du tournoi en vertu de la règle du but inscrit à l'extérieur. Un petit événement, puisque c'est la première fois depuis 2019 qu'Al Ahly est privé de finale. En parallèle, "les Brésiliens accèdent en finale pour la première fois depuis 2016, l'année de leur seul et unique sacre. Dans l'autre demi-finale, les Pyramids ont renversé Orlando Pirates (3-2) au stade du 30 juin, au Caire (0-0 au matc première qualification en finale. Ils affronteront les Mamelodi Sundowns pour une finale inédite en LdC CAF.h aller), privant ainsi leurs adversaires d'une finale 100% sud-africaine. Les Héritiers des Pharaons réalisent un exploit concomitamment, vu qu'il s'agit de leur

Walid Sadi à Accra pour assister aux travaux du Comité exécutif

LE PRÉSIDENT de la Fédération algérienne de football (FAF), Walid Sadi, assistera samedi à Accra (Ghana), à la première réunion du Comité exécutif de la Confédération africaine de football (CAF), a indiqué l'instance fédérale, vendredi dans un communiqué diffusé sur son
site officiel.Le président de la FAF a été élu au sein du Comité exécutif de la CAF lors
de la 14e Assemblée générale extraordinaire de l'instance continentale, tenue le 12 mars dernier au Caire (Egypte). Seul candidat éligible pour la région Nord du continent après le retrait du Tunisien Hussein Jenayeh, l'Algérien a été élu, par acclamation, par les membres de l'Assemblée générale extraordinaire de la CAF. Cette élection marque le retour de
l'Algérie au sein du Comex, après huit années d'absence.Cette réunion, qui va se dérouler en marge du Championnat d'Afrique scolaire 2025, devrait prendre des décisions clés visant à renforcer le développement du football africain à tous les niveaux.Conformément aux dispositions des statuts de la CAF, les nouveaux vice-présidents de la CAF seront élus lors de la réunion. L'élection des vice-présidents n'est pas seulement une exigence de gouvernance majeure, leurs rôles sont d'une grande importance pour le développement du football africain.La réunion sera présidée par le président de la CAF, le Sud-africain Patrice Motsepe, réélu récemment pour un nouveau mandat de 4 ans par les 54 associations membres de la CAF, et discutera des questions d'actualité du football africain, y compris les programmes de développement, les compétitions et la gouvernance.La réunion se concentrera également sur les initiatives et programmes de la CAF pour la promotion de l'excellence du football en Afrique.

GYMNASTIQUE ARTISTIQUE/COUPE DU MONDE (ÉTAPE DU CAIRE)

Trois Algériens qualifiés en finale

LES GYMNASTES algériens, Kaylia Nemour (Barres asymétriques), Sihem Hamidi (saut) et Adem Cogat (Sol), se sont qualifiés pour les finales de l'étape de la Coupe du monde 2025 qui se déroule du 25 au 29 avril au Caire (Egypte), a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne de gymnastique (FAG). Lors de la 1ère journée de l'étape de la Coupe du monde de gymnastique artistique, la championne olympique algérienne, Kaylia Nemour, s'est brillamment qualifiée pour la finale des barres asymétriques, après avoir remporté le tour de qualification avec un score de 14,366. Il s'agit de l'une des notes les plus élevées enregistrées lors de cette session. Même chose pour ses coéquipiers, Sihem Hamidi (saut) et Adem Cogat (Sol), qui se sont distingués dans leurs spécialités respectives, en allant
chercher une qualification pour les finales qui auront lieu dimanche. Cinq gymnastes algériens défendront les couleurs nationales face aux meilleurs gymnastes du monde, dans une compétition de très haut niveau.Il s'agit de Kaylia Nemour, Sihem Hamidi, Riadh Aliouat, Adem Cogat et Youcef Semmani.

CHAMPIONNATS D'AFRIQUE INDIVIDUELS (1ERE JOURNÉE)

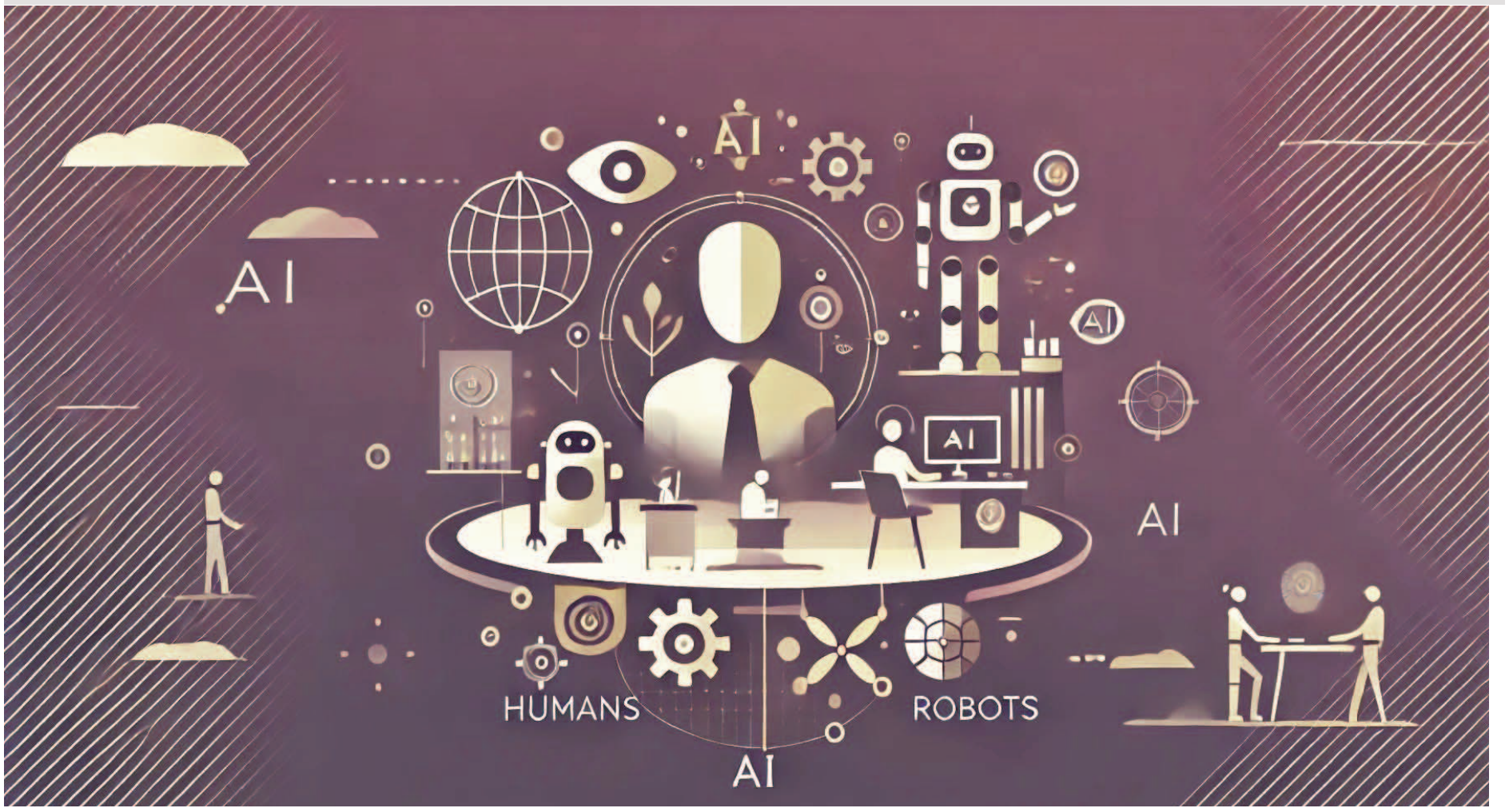
L'Algérie décroche sept médailles (2 argent, 5 bronze)

LES JUDOKAS algériens ont remporté sept médailles (2 argent, 5 bronze) à l'issue des combats de la première journée Championnats d'Afrique individuels, disputés vendredi à Abidjan (Côte d'Ivoire). Les médailles en argent ont été obtenue par Houria Kaddour (-48 kg) battue en finale par la Tunisienne Oumaima Bedioui et Faïza Aïssahine (-52 kg), qui s'est inclinée face à Soumaya Iraoui.Toujours dans le tableau féminin, Khadidja Bekheira (-57 kg) et Amina Belkadi (-63 kg) se sont adjugées les médailles de bronze en s'imposant,
respectivement, devant la Sud Africaine Donne Breytenbach et l'Egyptienne Habiba Hussein. Les autres breloques en bronze ont été l'œuvre des judokas Rachid Cherrad
(-66 kg), vainqueur en match de classement contre l'Ivoirien Ismael Alhassane, Ahmed Mehibel (-73 kg), qui a battu le Camerounais Enzy Kom Teddy et Dris Messaoud (-73 kg), qui s'est imposé devant le Gambien Faya Njie (Gambie).Dix-sept judokas (neuf messieurs et huit dames)

HALTÉROPHILIE/CHAMPIONNAT D'AFRIQUE SÉNIORS (3E JOURNÉE)

L'Algérien Farid Saadi (96kg) s'illustre avec trois médailles d'or

L'ALGÉRIEN Farid Saadi (96kg) s'est illustré lors des épreuves de la troisième journée du Championnat d'Afrique d'haltérophilie séniors, disputées vendredi à Moka en île Maurice, en
décrochant les trois médailles d'or de sa catégorie (arraché, épaule et jeté, total).
Sa compatriote Nihad Belounis (76kg) s'est également distinguée lors de cette journée de compétition en décrochant trois médailles d'argent (arraché : 84 kg, épaule et jeté : 107 kg, total : 191 kg), tout comme Samir Fardjallah (-73 kg) auteur de trois autres breloques en argent (arraché : 152 kg, épaule et jeté : 180 kg, total : 332 kg).De son côté, Mohamed Meknaci (81 kg) s'est adjugé trois médailles en bronze.A l'issue des épreuves de la troisième journée de compétition, l'Algérie a récolté une moisson de 17 médailles (3 or, 6 argent, 8 bronze).Les autres médailles algériennes remportées lors des deux premières
journées de compétition, ont été l'œuvre de Douaa Bouabdellah avec deux bronze dans la catégorie (71kg) et Ines Driss avec trois breloques en bronze dans la catégories (59kg).
L'Algérie participe au Championnat d'Afrique d'haltérophilie séniors, qui se poursuit jusqu'au 28 avril à Maurice, avec neuf athlètes (quatre hommes et cinq dames). présentent l'Algérie aux Championnats d'Afrique Individuels (25-26 avril en Côte d'Ivoire), qui regroupe 203 judokas (114 messieurs et 89 dames), représentant 25 pays.La deuxième journée de compétition, prévue samedi, verra l'entrée en lice des judokas des catégories des -81 kg, -90 kg, -100 kg et +100 kg chez les messieurs, ainsi que celles des -70 kg, -78 kg et +78 kg chez les dames.



2025 : L'essor des collaborations humaines et artificielles, un nouveau cap !

De la prise de décision automatisée aux graphes de connaissances, l'IA redéfinit les règles du jeu dans les entreprises. Mais derrière ces avancées se cachent des défis de taille : expliquer ses décisions, garantir la fiabilité des résultats et limiter son impact environnemental.

Dans un contexte d'évolution rapide de l'intelligence artificielle, 2025 promet d'être une année de progrès remarquables. Alors que beaucoup se concentrent sur les usages de l'IA, un examen plus approfondi révèle que nous sommes à l'aube d'un changement de paradigme. Nous assistons non seulement à la montée en puissance de machines intelligentes, mais aussi aux premiers pas d'un avenir où l'IA transcendera les capacités humaines ou a minima certaines de ses capacités.

Une étape (de plus) vers l'IA généralisée

L'une des évolutions les plus passionnantes en 2025 sera l'utilisation généralisée de plusieurs agents d'intelligence artificielle travaillant en tandem ; une étape qui nous rapproche de la Singularité, même si nous ne l'atteindrons pas en 2025 et qu'elle peut être même qualifiée d'utopie par certains spécialistes IA. Mais nous assisterons à un changement fondamental dans le mode de fonctionnement de l'IA. Au lieu de s'appuyer sur un seul modèle d'IA pour générer des idées ou prendre des décisions, plusieurs modèles d'IA générative se recouperont, comparant leurs résultats pour améliorer la précision et réduire les erreurs ou les « hallucinations ».
Ce concept d'agents d'IA qui « parlent » entre eux est incroyablement prometteur pour améliorer la fiabilité des connaissances générées par l'IA. Cela nous rapproche d'un avenir où l'IA pourra créer, valider et affiner des idées de manière autonome. Toutefois, cette évolution s'accompagne d'un nouveau point de vigilance autour de la question centrale de la confiance : comment pouvons-nous nous assurer que les résultats d'une IA sont suffisamment crédibles pour être validés par une autre ?
La transparence comme la responsabilité seront essentielles pour que cette approche soit réellement efficace. Les entreprises devront exiger des explications de la part des systèmes d'IA et comprendre le raisonnement qui sous-tend chaque décision prise par les modèles. Sans ces garanties, une IA non contrôlée risque de générer des informations inexactes ou biaisées que d'autres systèmes pourraient accepter aveuglément, ce qui pourrait conduire à une diffusion plus rapide de la désinformation.

L'IA en tant que partenaire de confiance dans les entreprises

Au fil de son évolution, l'IA générative s'affirmera comme un partenaire de confiance pour les entreprises en prenant en charge des tâches automatisées plus complexes. Elle permettra aux collaborateurs de se concentrer sur des rôles plus stratégiques et plus gratifiants et s'engager dans des tâches créatives telles que la résolution de problèmes et la prise de décision.
La nécessité pour l'IA d'être transparente dans ses processus de décision deviendra une exigence non négociable pour les entreprises. Cette évolution vers une IA explicable contribuera à résoudre le problème de longue date des modèles d'IA perçus comme des « boîtes noires ». Elle permettra à l'IA de fonctionner comme un outil réactif et un partenaire proactif dans la stratégie de l'entreprise. En élaborant diverses hypothèses, en proposant un processus de vérification et en présentant la validité d'une conclusion, l'IA pourra formuler des « hypothèses » créatives et découvrir de nouvelles règles que les humains ne pouvaient pas imaginer.
Cette évolution vers une IA qui raisonnera et expliquera, sera essentielle pour prendre des décisions d'entreprise de plus en plus complexes et contribuera à renforcer la confiance dans les systèmes d'IA en tant qu'assistants fiables et responsables.

L'adoption à grande échelle de l'IA et les préoccupations en matière de durabilité

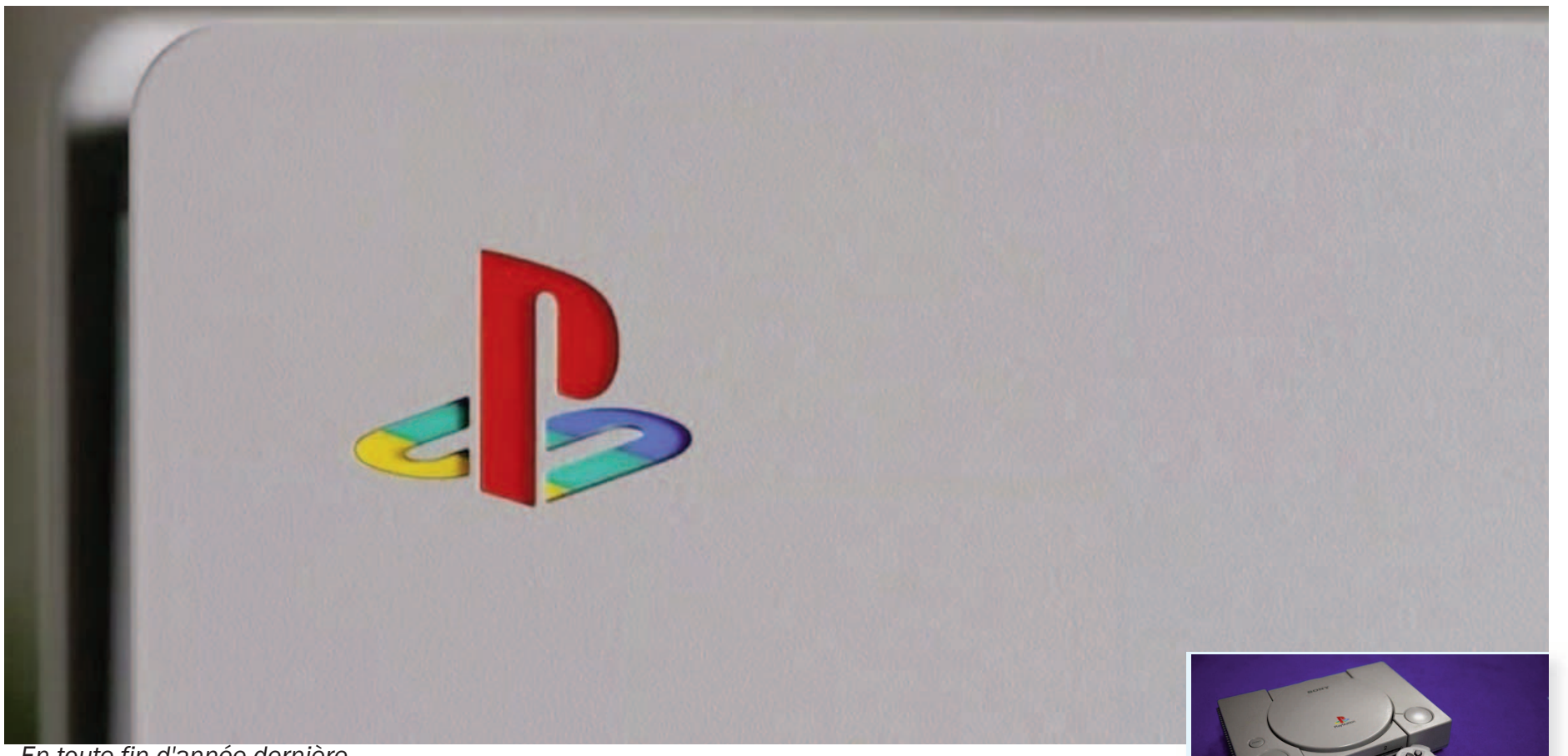
Les LLM (Large Language Model) vont s'imposer dans les entreprises dans les 12 à 18 prochains mois car ils excellent dans la compréhension des données non structurées (jusqu'à 90 % de toutes les données d'entreprise), ce qui en fait des outils inestimables pour obtenir des informations à partir de vastes ensembles de données. Pour en tirer pleinement parti, il sera crucial de transformer ces données en formats structurés, comme des graphes de connaissances, afin de les rendre plus accessibles au traitement et à l'analyse par l'IA.
À mesure que les LLM s'intègrent dans les activités quotidiennes des entreprises, l'un des plus grands défis sera de gérer la consommation d'énergie et l'empreinte carbone associées au fonctionnement de ces systèmes d'IA à grande échelle. Le développement de modèles plus économes en énergie est indispensable pour rendre cette technologie durable et rentable.
Les 12 prochains mois seront déterminants pour l'avenir de l'IA. Nous assistons à l'essor rapide des entreprises alimentées par l'IA. Il est de notre responsabilité de veiller à ce que les principes d'éthique, de transparence et de responsabilité guident ces avancées. L'avenir de l'IA n'est pas seulement une question de progrès technologique ; il s'agit de construire un avenir où l'IA, avec son potentiel d'autonomisation et de bénéfice pour l'ensemble de l'humanité, nous remplit d'espoir et d'optimisme.

Une campagne de malvertising a infecté plus d'un million d'appareils

EN EXPLOITANT des publicités intégrées à des vidéos sur des sites de streaming illégaux, Storm-0408 a orchestré une campagne sophistiquée de malvertising touchant plus d'un million d'appareils. Microsoft vient de publier un rapport détaillé de cette campagne massive qui rappelle à tous les risques majeurs véhiculés par les sites de piratage de films et retransmissions sportives.
L'attaque aurait commencé dès décembre sur des sites illégaux de streaming pirate (notamment de streaming sportif et de films) où les cybercriminels ont intégré des redirecteurs malveillants dans les publicités affichées pendant la lecture des vidéos. Lorsqu'un utilisateur clique sur ces publicités trompeuses (pensant souvent en réalité simplement lancer le streaming), il est redirigé à travers plusieurs sites intermédiaires vers des dépôts malveillants hébergés principalement sur GitHub, mais aussi sur Discord et Dropbox.
« Les sites de streaming intégraient des redirecteurs de malvertising directement placés dans les contenus vidéos pour générer des revenus par vue ou par clic », explique l'équipe de Microsoft Threat Intelligence dans son rapport technique.
L'attaque se déroule en quatre phases distinctes :
– Phase initiale : Téléchargement d'un logiciel malveillant depuis GitHub qui sert de « dropper » pour les étapes suivantes
– Deuxième phase : Collecte d'informations système (taille de la mémoire, détails graphiques, résolution d'écran, système d'exploitation) et exfiltration de ces données
– Troisième phase : Déploiement de scripts PowerShell ou d'exécutables qui téléchargent des charges utiles supplémentaires
– Dernière phase : Installation de voleurs d'informations (spywares) et de logiciels de contrôle à distance
Parmi les logiciels malveillants déployés à l'occasion de cette vaste campagne figurent notamment :
– Lumma Stealer : Un malware qui extrait les identifiants de connexion et les données des navigateurs
– Doenerium (version mise à jour) : Un voleur d'informations avancé.

La nouvelle mise à jour PS5 vous (re)plonge en 1994

En toute fin d'année dernière, au gré d'une mise à jour, Sony ravivait quelques émois et la mémoire collective des joueurs avec de nouveaux thèmes visuels pour la PS5.



En toute fin d'année dernière, au gré d'une mise à jour, Sony ravivait quelques émois et la mémoire collective des joueurs avec de nouveaux thèmes visuels pour la PS5.

Une mise à jour qui venait célébrer les 30 ans du lancement de la toute première PlayStation, le 3 décembre 1994, avec un petit goût de nostalgie on ne peut plus appréciable au travers de quatre thèmes dédiés. Toutefois, au début de l'année, Sony retirait cette même fonctionnalité, au grand dam de nombreux joueurs. Une mise à jour qui venait célébrer les 30 ans du lancement de la toute première PlayStation, le 3 décembre 1994, avec un petit goût de nostalgie on ne peut plus appréciable au travers de quatre thèmes dédiés. Toutefois, au début de l'année, Sony retirait cette même fonctionnalité, au grand dam de nombreux joueurs.

Un nouveau réglage audio avancé…

En cette fin du mois d'avril, les joueurs PS5 vont progressivement pouvoir bénéficier d'une nouvelle mise à jour système. La mise à jour est actuellement en cours de déploiement, et devrait donc très prochainement être téléchargée par nos consoles, que ces dernières soient Fat, Slim ou Pro.

Du côté de chez Sony, on continue en effet « d'œuvrer en coulisses pour améliorer l'expérience PS5 », avec une nouvelle mise à jour qui va venir ajouter un nouveau réglage audio avancé.

Au travers du réglage audio avancé, le joueur peut profiter d'une sélection d'options prédéfinies qui permettent de distinguer plus facilement certains sons comme les dialogues des personnages en jeu, des effets sonores subtils…

Quatre préréglages sont disponibles, à savoir Amplifier les sons graves, Amplifier la voix, Amplifier les sons aigus et Amplifier les sons plus faibles. Il est possible de définir le niveau d'amplification pour chaque réglage au gré de trois options, et le réglage audio avancé est disponible avec les écouteurs connectés en USB ou via la sortie casque analogique

… et le retour des thèmes inspirés des consoles classiques !

Et comme promis, la nouvelle mise à jour PS5 permet également le retour des thèmes dédiés aux précédentes générations de consoles PlayStation, avec toujours cette possibilité d'opter pour l'un des



quatre habillages historiques, chacun savamment recréé pour capturer l'essence de son époque. « En raison de l'accueil incroyable que vous avez réservé à cette initiative, nous sommes ravis de vous annoncer que vous pourrez bientôt à nouveau personnaliser l'écran d'accueil de votre PS5 avec les designs de ces quatre consoles ! », explique Sony.

Pour insuffler l'âme de la première PlayStation, de la PS2, de la PS3 ou encore de la PS4 dans votre PS5, il suffit de se rendre dans les Paramètres de la console, puis d'accéder au menu Apparence, avant d'opter pour l'atmosphère nostalgique de son choix.

Apple veut dès 2026 produire en Inde tous les iPhone destinés aux États-Unis



APPLE chercher des solutions à la guerre des droits de douane de Donald Trump. Et ça pourrait passer par l'Inde !

La guerre des droits de douane entamée par Donald Trump au début du mois d'avril a fait une grande victime : Apple. Il faut dire que le cœur de la chaîne d'approvisionnement de la firme de Cupertino se trouve en Chine, pays visé principalement par Washington. Et même si les tensions ont tendance à se calmer légèrement actuellement, Apple cherche des alternatives pour réduire l'impact de ce changement majeur dans la mondialisation. Elle pourrait compter pour cela sur l'Inde.

L'Inde permettrait de passer outre les droits de douane américains prohibitifs

Que faire quand on est Apple, et que le pays où l'on construit ses iPhone va être taxé fortement par les États-Unis ? Car revenir produire directement dans ce pays semble impossible. Alors, il faudrait passer par un État-tiers. Et selon une information du Financial Times, Apple aurait dorénavant les yeux de Chimène pour l'Inde. La firme de Tim Cook voudrait ainsi changer très vite son fusil d'épaule, et assembler l'ensemble des iPhone qu'elle commercialise aux États-Unis dans le pays le plus peuplé au monde, dès la fin 2026.

Un mouvement qui serait difficile ?

Il faut dire que le marché américain est incroyablement important pour Apple, les spécialistes estimant que les États-Unis représenteraient à eux seuls 28% des ventes de la marque à la pomme croquée. En déménageant vers l'Inde, Apple produirait dans un pays contre lequel Donald Trump veut aussi imposer des droits de douane, mais à un niveau éloigné de ce qu'il envisage pour la Chine.

Reste que, selon des nouvelles du média The Information, la Chine ferait tout son possible pour rendre plus difficile le transfert d'équipements d'Apple vers d'autres pays, comme le Vietnam ou l'Inde. Autant dire que la partie risque d'être compliquée pour l'entreprise, dans cette période où les grands pays politisent au maximum les relations économiques.

Yahoo aussi veut racheter Google Chrome et se verrait bien revenir dans la course

DÉCIDÉMENT, tout le monde s'arrache le navigateur Chrome. Après Open AI ou Perplexity, Yahoo se verrait bien reprendre le flambeau pour booster son moteur de recherche. Yahoo, vous vous rappelez ? Après avoir rejeté une offre de rachat de la part de Microsoft et connu une succession de PDG, l'entreprise est passée sous le giron de l'opérateur américain Verizon avant d'être reprise par le fonds d'investissement Apollo Global Management.

Un atout pour son moteur de recherche

Avec près de 66% de part de marché mondial, dont 67 % en France, Chrome trône en tête sur le marché des navigateurs et a été adopté par des milliards d'internautes. C'est aussi une formidable porte d'entrée sur le moteur de recherche de Google et la raison pour laquelle le département de la justice aux États-Unis souhaite voir le navigateur revendu à un tiers. On estime aujourd'hui qu'environ 60 % des recherches sur Internet passent aujourd'hui par la barre d'adresse du navigateur web. Alors évidemment, pour Yahoo, mettre la main sur Chrome serait un accélérateur sans précédent : la marque estime qu'elle pourrait tripler instantanément sa part de marché dans la recherche.

Yahoo serait en fait en train de concevoir son propre navigateur, un projet dont la durée est estimée entre six et neuf mois. On imagine que ces travaux s'articulent autour du code source de Chromium. Alors bien entendu, un rachat direct de Google Chrome offrirait un avantage non négligeable. En parallèle, le magazine The Verge rapporte les propos de Brian Provost, directeur général de Yahoo! Search, lequel affirme que la société est en discussion avec d'autres éditeurs de navigateurs pour effectuer un rachat. Ironiquement, la maison mère de Yahoo! avait précédemment racheté un navigateur devenu désormais complètement obsolète : Netscape.

La citrouille d'Halloween était à l'origine un navet !



La fête des morts est à peine passée que déjà, tous les magasins ont sorti leurs décorations de Noël. Mais pas si vite ! Revenons d'abord sur les origines de la tradition d'Halloween. Saviez-vous, par exemple, que la traditionnelle citrouille était à l'origine… un navet ?

Les origines de la fête des morts
Beaucoup critiquent la fête d'Halloween avec, pour seul moto, le fait qu'elle soit uniquement commerciale. Mais ils confondent avec la fête de Noël, qui ne tire ses origines que de la marque Coca-Cola. La fête des morts, elle, est bien légitime : ses racines proviennent de la culture celte – Irlande ou Ecosse, les deux pays se battent ses origines. Ce n'est qu'une fois que la tradition a traversé l'Atlantique qu'elle est devenue commerciale à ce point.
Selon les croyances, les morts se réveillaient chaque 31 octobre pour venir rendre visite aux vivants. Ces derniers laissaient alors de la nourriture sur la table et une bûche dans le feu pour que les morts puissent reprendre des forces et se réchauffer avant de retourner au royaume des morts. La fête d'Halloween était donc à l'origine principalement une tradition culinaire.

Et la citrouille alors ?
Une autre partie de la tradition revenait à laisser une bougie au cœur d'un navet, une betterave ou une pomme de terre creusée afin d'indiquer le chemin aux morts. En effet, les pays celtiques étant situés très au nord de l'Europe, les fruits et légumes que l'on peut trouver là-bas ne sont pas les mêmes que chez nous : les conditions météorologiques étant plus extrêmes, on y trouve beaucoup plus de légumes qui poussent en dessous la terre – comme le navet, la betterave ou la patate -, alors qu'aux Etats-Unis et chez nous, les légumes comme la citrouille ont beaucoup moins de souci à pousser à l'air libre.
C'est donc une fois la tradition arrivée aux USA que le navet a été remplacé par la citrouille, beaucoup plus facile à creuser et bien plus large pour y placer une bougie sans la brûler…
Mais surtout, la citrouille est également bien meilleure à manger ! D'ailleurs, sur Laura Kent, on trouve tout un dossier sur la famille des cucurbitacées – et oui, c'est bien le nom de la famille à laquelle appartiennent les citrouilles – et comment bien les cuisiner.

LE SAVIEZ VOUS
J Indépendant



Un agriculteur français découvre un gisement d'or de 4 milliards d'euros sur ses terres: une "fake news" qui a fait le tour du monde

L'incroyable histoire de ce mystérieux agriculteur français qui a découvert un gisement d'or sur ses terres, en Auvergne, a circulé pendant quelques jours à travers le monde. Elle est pourtant fausse, affirme L'Internaute. Sig ne révélateur: il a disparu de la plupart des sites concernés.

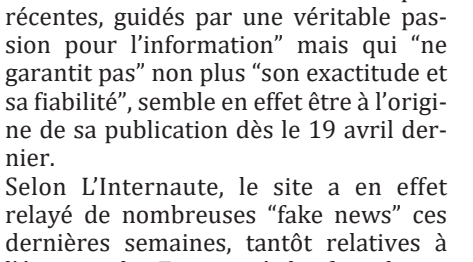
L'histoire insolite et romanesque de cet agriculteur auvergnat a rapidement attiré l'attention des médias. Un homme d'origine modeste, en train de labourer son champ, est un jour interpellé par "une lueur dans la boue", s'arrête pour l'inspecter de plus près et découvre une série de "pépites grosses comme des noix". Rêve éveillé: "150 tonnes d'or pur" gisent sous ses terres, pour une valeur de près de "4 milliards d'euros".
Un bonheur toutefois de courte durée: les autorités interviennent rapidement pour fermer l'exploitation, au prétexte que le "sous-sol appartient à l'État". Le début d'un conflit entre le pauvre paysan lésé et le pouvoir.
Les faits ont été relayés à la chaîne sur de nombreux sites d'information, notamment dans Le Midi Libre, sur MSN, Slate, Nice-Matin, RTL info, Futura Science, et même jusqu'aux États-Unis... avant de mystérieusement disparaître ces dernières heures, souvent remplacé par un message laconique: une simple mention "Page introuvable" synonyme de rétropédalage.
Selon L'Internaute, l'information émane d'une source obscure, manifestement peu regardante sur la véracité de ses contenus: "La Plasturgie". Le site, qui se vante "de dénicher les actualités les plus récentes, guidés par une véritable passion pour l'information" mais qui "ne garantit pas" non plus "son exactitude et sa fiabilité", semble en effet être à l'origine de sa publication dès le 19 avril dernier.
Selon L'Internaute, le site a en effet relayé de nombreuses "fake news" ces dernières semaines, tantôt relatives à l'épargne des Français, à des faits divers interpellants, à des changements imminents de législation et/ou de réglementation ou à la fermeture de magasins Decathlon, autant d'informations généralement rapidement démenties par la suite.

Japon : Il économise pendant 10 ans pour s'acheter une Ferrari qui prend feu une heure après sa livraison

LE MALHEUREUX propriétaire n'a pas été blessé, mais son « joujou » à 260 000 € est complètement parti en fumée. Sa Ferrari 458 Spider s'est enflammée sur l'autoroute, le 16 avril dernier à Tokyo (Japon).Un rêve de 10 ans qui part en fumée en à peine une heure. C'est la mésaventure vécue par un Japonais de 33 ans. Ce producteur de musique avait économisé pendant une décennie pour s'acheter la voiture de ses rêves : une Ferrari 458 Spider blanche.De la fumée blanche s'échappe du moteur Ce genre de bolide n'est pas vraiment à la portée de tous : le trentenaire aura déboursé l'équivalent de 260 000 € pour avoir le privilège de posséder ce modèle de la marque au cheval cabré, rapporte The Sun. Affaire conclue, l'acquéreur quitte la concession et s'offre une première sortie à Tokyo au volant de son nouveau « joujou ».



Après à peine une heure de route, les évènements se précipitent : le conducteur remarque que de la fumée blanche s'échappe du moteur. Très vite, les flammes prennent le relais, le véhicule s'embrase et sera totalement détruit.
« Je pense que je suis la seule personne au Japon à qui ça arrive » , a réagi sur X le propriétaire de cette « feu » Ferrari.
« J'avais vraiment peur que ça explose », ajoute-t-il. Le trentenaire s'en sort frustré mais indemne. On espère pour lui qu'il avait pris soin d'assurer son véhicule dès la première heure…



Un service IA propose d'appeler vos proches à votre place pour 25 euros par mois

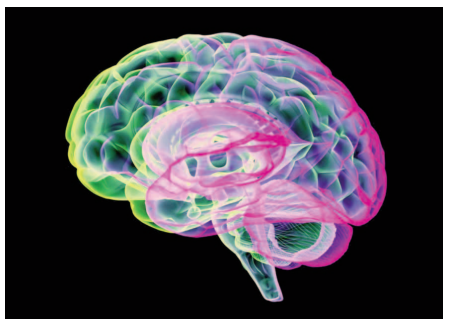


UN SERVICE d'intelligence artificielle développé par un Français à Prague, en Tchéquie, pour appeler vos proches à votre place et qui entend lutter contre l'isolement des personnes âgées, relatent BFM, SilverEco et Radio Prague international.
InTouch, c'est le nom de l'application développée par Vassili Le Moigne, expatrié depuis des dizaines d'années. Un service qui a pour objectif de maintenir le lien familial à distance et déjà décliné en une trentaine de langues. Comment?
Concrètement, via un forfait de 30 dollars par mois (26 euros), l'interlocuteur ciblé reçoit un appel par jour sur son téléphone et l'IA engage la conversation avec lui sur divers thèmes préfixés en fonction de ses centres d'intérêt. Le service peut également lire à haute voix les messages écrits par l'expéditeur.
Ce dernier, en retour, est tenu au courant du contenu de la conversation, des thèmes abordés et de la bonne santé de sa mère/son père/ses grands-parents, de leur humeur, etc.

Le cerveau ferait partie des organes humains les plus contaminés par les microplastiques



Des échantillons de cerveaux recueillis lors d'autopsies aux États-Unis ont été analysés. Selon une étude publiée dans la revue Nature Medicine, des particules de plastique y seraient présentes à des niveaux élevés (The Guardian).



Après les poumons, le placenta, les testicules, le foie, les vaisseaux sanguins, les articulations et même la moelle épinière… il ne manquait plus que lui : le cerveau est venu rejoindre la liste des organes humains contaminés par les microplastiques et les nanoplastiques – d'infimes particules de plastique dont la taille varie entre un milliardième de mètre (nanomètre) et cinq millimètres.

Les auteurs d'une étude publiée le 3 février dans la revue Nature Medicine (A.J. Nihart et al., 2025) ont en effet détecté des particules de plastique dans des échantillons de tissu cérébral recueillis lors d'autopsies en 2016 et en 2024 à Albuquerque, Nouveau-Mexique (sud-ouest des États-Unis), relatait le Guardian au moment où ces travaux étaient encore en phase de pré-publication (21 août 2024).

Ainsi, "les 91 échantillons de cerveau en contenaient en moyenne 10 à 20 fois plus que les autres organes" (foie et reins), pointaient nos confrères britanniques.

Ce qui ferait du centre de commandement nerveux de notre organisme "l'un des tissus les plus pollués par le plastique jamais échantillonnés", note l'étude.

PLUS DE PLASTIQUE DANS L'ENVIRONNEMENT, ET DANS LE CERVEAU

Parmi ces prélèvements, ceux réalisés le plus récemment, au nombre de 24, contenaient en moyenne environ 0,5 % de plastique en poids. "C'est assez alarmant", a confié au Guardian Matthew Campen, toxicologue et professeur de sciences pharmaceutiques à l'université du Nouveau-Mexique, premier auteur de l'étude. Et de souligner : Il y a beaucoup plus de plastique dans notre cerveau que je ne l'aurais imaginé ou que je n'aurais pu le tolérer. Il semblerait en outre que la situation s'aggrave. L'étude révèle en effet que la quantité de microplastiques dans l'ensemble des échantillons de cerveau de 2024 était supérieure d'environ 50 % au total des échantillons datant de 2016.

La concentration de ces polluants synthétiques dans le cerveau humain augmenterait donc à un "rythme similaire à celui observé dans l'environnement".

Si elles demandent à être confirmées et élargies à davantage de personnes, les conclusions de l'étude semblent néanmoins cohérentes avec des travaux antérieurs ayant déjà décelé des particules de plastique dans le cerveau d'animaux non humains, remarque Bethanie Carney Almroth, éco-toxicologue à l'université de Göteborg en Suède, qui n'a pas contribué à la nouvelle étude. Or, compte tenu des connaissances actuelles sur les effets du plastique sur la santé des animaux (cancers, problèmes de fertilité, d'immunité, de mémoire et d'apprentissage), ainsi que des études sur les cellules humaines en laboratoire (effet de stress oxydatif), ces nouveaux résultats chez l'homme "soulèvent de nombreuses inquiétudes" : "Je dirais que c'est effrayant", frémit la chercheuse.

MALADIE D'ALZHEIMER ?

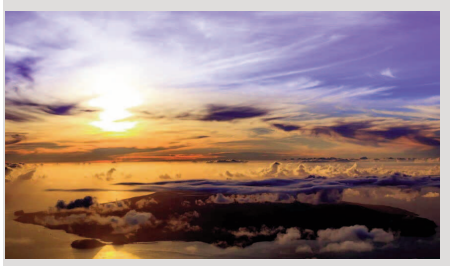
Par ailleurs, sans toutefois pouvoir prouver un lien de cause à effet, les auteurs notent que la douzaine d'échantillons de cerveau prélevés sur des personnes décédées de démence, notamment de la maladie d'Alzheimer, contenaient jusqu'à 10 fois plus de plastique en poids par rapport à ceux de personnes décédées d'autres causes.

"Je ne sais pas combien de plastique notre cerveau peut encore accumuler sans que cela ne pose de problèmes", se demande ainsi Matthew Campen.

"Il est désormais impératif de déclarer une urgence mondiale" pour lutter contre la pollution plastique, prône pour sa part le Dr Sedat Gündoğdu, de l'université de Cukurova, en Turquie, également contacté par le média britannique.

Car l'humanité et la faune sauvage se trouvent exposées aux polymères de plastique et à leurs additifs chimiques (phtalates et bisphénols, notamment) à travers l'eau, l'air et l'alimentation. "Il n'y a plus rien de vierge, des profondeurs de la mer à l'atmosphère (des études avaient décelé des microplastiques dans les nuages, NDLR) en passant par le cerveau humain", conclut Bethanie Carney Almroth.

En interdisant l'exploitation de ses fonds marins jusqu'en 2050, le Portugal montre l'exemple



C'EST UNE première en Europe : vivement critiquée par de nombreux pays, l'exploitation minière des fonds marins n'avait pourtant jamais été formellement interdite. C'est pourtant maintenant chose faite au Portugal, grâce à une nouvelle proposition de loi interdisant formellement toute exploitation jusqu'en 2050. Une décision qui pourrait servir d'exemple à de nombreux pays critiquant la future pratique... tout en étudiant de possibles projets d'exploitation.

Le Parlement portugais a voté vendredi en faveur d'un moratoire interdisant l'exploitation minière des grands fonds sous-marins de ses eaux territoriales jusqu'en 2050, une décision inédite en Europe.

Plusieurs textes en ce sens, dont ceux déposés par des députés du parti au pouvoir et par l'opposition socialiste, ont été adoptés en première lecture et serviront de base à une loi qui sera ensuite soumise à un vote final.

Le Portugal est ainsi en passe de devenir "le premier pays européen à inscrire dans la loi une interdiction de cette activité tant qu'il n'y a pas davantage de données scientifiques" sur son impact sur l'environnement, a commenté auprès de l'AFP la militante écologiste Catarina Abril, de l'ONG environnementale portugaise Sciaena.

Dans un communiqué conjoint avec Sciaena, l'antenne portugaise du Fonds mondial pour la nature (WWF) et la "Sustainable Ocean Alliance" (SOA) se sont également félicitées de la décision prise par le Parlement de Lisbonne.

ARRÊTER LA MACHINE AVANT QU'ELLE NE DÉMARRE

Une trentaine de pays, soutenus par des ONG qui dénoncent les risques posés par cette future activité sur des écosystèmes mal connus, se sont prononcés en faveur d'un moratoire sur l'exploitation minière des fonds sous-marins en haute mer mais, d'après Mme. Abril, seuls les îles du Pacifique des Palaos et des Fidji l'ont déjà interdite dans leurs eaux territoriales.

Avec l'archipel des Açores, situé en plein milieu de l'Atlantique nord, le Portugal pourrait disposer d'importantes ressources minières dans les profondeurs de sa zone économique exclusive.

Les fonds marins, entre 4 000 et 6 000 mètres de profondeur, suscitent une convoitise de plus en plus grande car certains contiennent des métaux sous plusieurs formes, dont des nodules polymétalliques.

Ces petits cailloux sont riches notamment en manganèse, cobalt ou nickel, très demandés car utilisés dans les batteries de véhicules électriques.

www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
Quotidien national d'information
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger.

Tél. : (021) 67.07.48 / 49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :(021) 67.07.46

Publicité
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX
• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba

Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10

N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

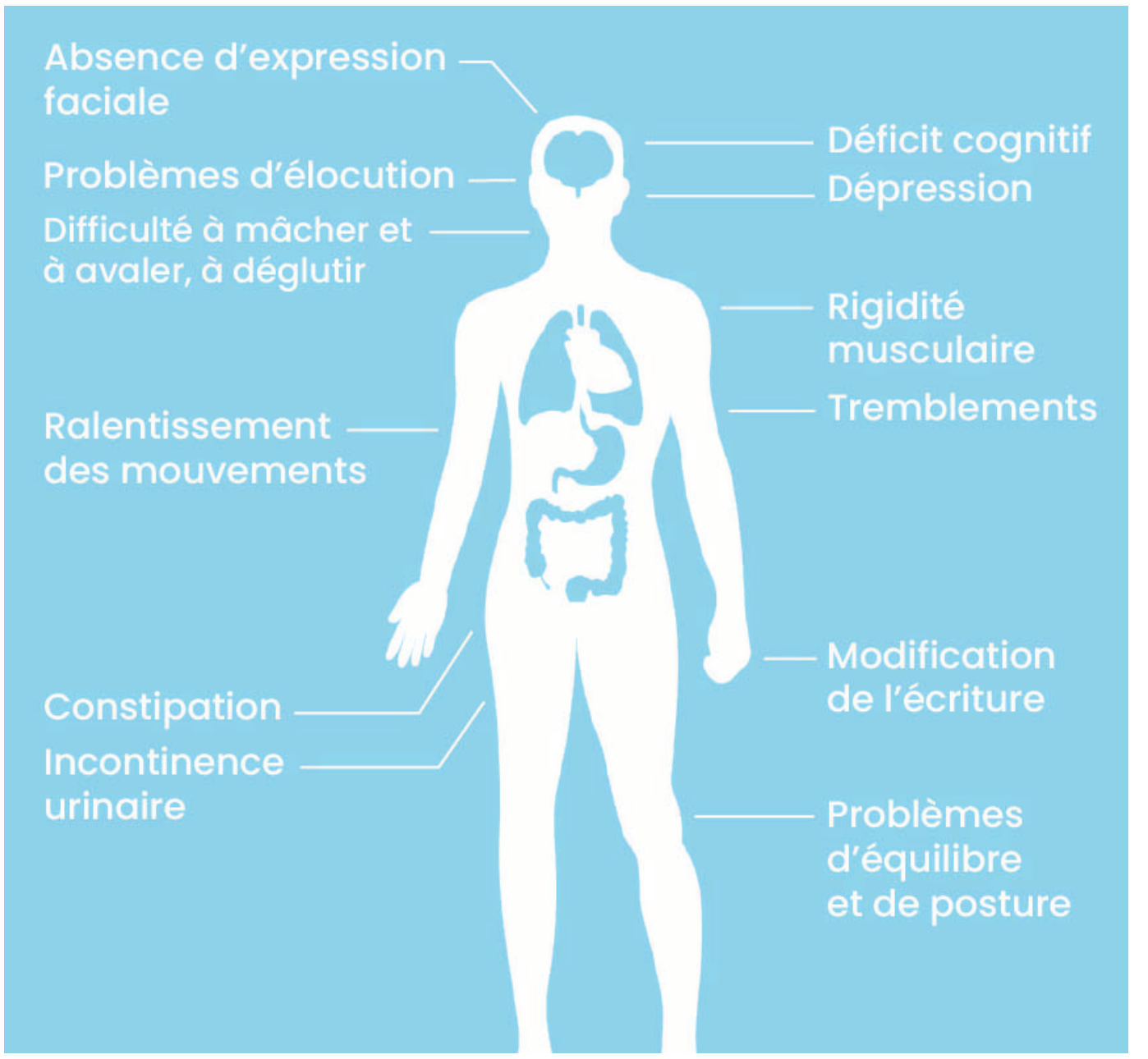
• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2025

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Les 3 symptômes caractéristiques
De la maladie de Parkinson

Tremblements, gestes trop lents au repos... 3 symptômes caractéristiques -appelés "triade parkinsonienne"- participent à diagnostiquer la maladie de Parkinson. Quels sont les autres symptômes de Parkinson ?



BIEN-ÊTRE

La maladie de Parkinson et les maladies apparentées. Cette pathologie qui détruit les neurones à dopamine (ceux qui contrôlent notamment les mouvements) est responsable de très nombreux symptômes, moteurs et non moteurs. Certains signes apparaissent avant que le diagnostic soit établi, ils sont "précurseurs" et trois symptômes caractérisent l'entrée dans la maladie. Lesquels ? Quels sont les symptômes atypiques de la maladie de Parkinson ? Au stade avancé ? En premier ? Sont-ils différents selon l'âge ? Quels effets sur le cerveau ?

Quels sont les 3 premiers symptômes de la maladie de Parkinson ?

Trois symptômes caractéristiques de la maladie de Parkinson sont utilisés pour poser le diagnostic. On parle, pour les qualifier, de "triade parkinsonienne" :
tremblement au repos
lenteur des gestes et mouvements (kinésie)
rigidité/raideur des membres (syndrome extra-pyramidal)
"Les patients ne présentent pas forcément les 3 signes en même temps, certains ne trembleront même jamais. En général, ils en présentent au moins 2. Le signe le plus caractéristique et le plus gênant étant la lenteur des gestes alternatifs". Les symptômes de la triade parkinsonienne peuvent ne toucher qu'un seul côté du corps.
En dehors de ces signes, les patients rencontrent des troubles digestifs comme de la constipation, des nausées ou la sensation d'être barbouillé. "D'autres symptômes peuvent également apparaitre, même s'ils sont plus atypiques, tels que la
dystonie d'un membre ou du visage avec par exemple une apraxie des yeux (difficultés à ouvrir les paupières), poursuit la neurologue. On note aussi d'importantes fluctuations de la tension artérielle qui peuvent causer une dystonie neurovégétative (troubles de la vidange de l'estomac)."

Syndrome extrapyramidal : signes, quel traitement ?

Le syndrome extrapyramidal correspond à un ensemble de troubles neurologiques affectant le système moteur. Quels sont les signes ? Les causes ? Parkinson ? Comment est posé le diagnostic ? Quel est le traitement ? Le point avec le Pr Richard Levy, neurologue à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière.

Quels sont les symptômes précurseurs de la maladie de Parkinson ?

Des symptômes précurseurs peuvent être présents au tout début de la maladie de Parkinson. Peu caractéristiques, ils n'alertent généralement pas du futur diagnostic mais sont rapportés par les malades après. Il s'agit de :
certains troubles de l'odorat (anosmie ou agueusie)
certains troubles du sommeil (sommeil agité, rêves animés, cris et grands gestes, rêves violents)
Les malades peuvent aussi rapporter une grosse fatigue, une dépression, des problèmes de concentration.

Quels sont les symptômes au stade avancé de la maladie ?

"A un stade avancé, on rencontre des troubles cognitif sévères (mémoire notamment) chez environ 30% des patients avec des idées délirantes (démence parkinsonienne) et des hallucinations favorisées par les médicaments" répond notre interlocutrice.

La maladie de Parkinson peut-elle être asymptomatique ?

"La maladie de Parkinson peut être peu symptomatique au début mais dès qu'elle évolue, le patient développe les symptômes associés" souligne notre interlocutrice.

Comment évoluent les symptômes de la maladie de Parkinson ?

-La maladie évolue en 3 phases :
► Première phase ou "lune de miel" : c'est le stade où le diagnostic étant établi, on prescrit un traitement à la dose qui permet au patient d'être asymptomatique ou presque (signes très légers car bien contrôlés). Le patient vit normalement. Cette phase dure de 18 mois à 6 ans.
► Deuxième phase : c'est le stade des fluctuations motrices et non motrices c'est-à-dire que les symptômes de la triade reviennent et conduisent le neurologue à augmenter le traitement et le fractionner dans la journée. Les symptômes répondent encore au traitement mais seront moins bien équilibrés, ils seront fluctuants dans la journée. Ce stade peut durer pendant 10, 15, 20 ans. Plus le temps passe, plus les symptômes s'aggravent et de nouveaux apparaissent (troubles de la marche, chutes, troubles de l'élocution et de la concentration).
► Troisième stade : c'est le stade le plus invalidant de la maladie, les symptômes ne répondent plus au traitement et le patient développent des signes axio avec des troubles sévères de la marche, de l'élocution, de la déglutition, de la mémoire.

Quels sont les symptômes psychologiques de la maladie de Parkinson ?

Les patients atteints de la maladie de Parkinson sont en carence de dopamine, l'hormone qui contrôle les mouvements du corps et participe à un bon état psychique. "C'est pourquoi lors de l'évolution de la maladie, les patients seront déprimés plus ou moins profondément et peuvent présenter des modifications comportementales. On note également une apathie, un désintérêt pour ce qui se passe autour et une perte de motivation" remarque notre experte.

Quelles sont les douleurs causées par la maladie de Parkinson ?

"Les douleurs principales sont celles dites neuropathiques en lien avec le syndrome parkinsonien" précise le Dr Cantiniaux. La douleur neuropathique concerne une zone innervée par un nerf. Le nerf en essayant de récupérer a tendance à devenir hyperexcitable ce qui entraîne des douleurs de type brûlure ou au contraire de sensations de froid douloureux, impression de compression, sensations de décharges électriques, crampes...

Douleurs neuropathiques : peuvent-elles disparaître ?

Les douleurs neuropathiques sont d'origine très variées et difficiles à soulager. Des traitements médicamenteux et non médicamenteux permettent de diminuer ces douleurs.

Quelles sont les différences de symptômes selon l'âge ?

"Les formes de Parkinson qui débutent plus tardivement, à un âge avancé voient les signes axio s'installer plus précocement et causer plus rapidement des troubles de la marche. Chez un patient plus jeune, la durée d'évolution de la maladie et des signes est plus lente" remarque la neurologue.

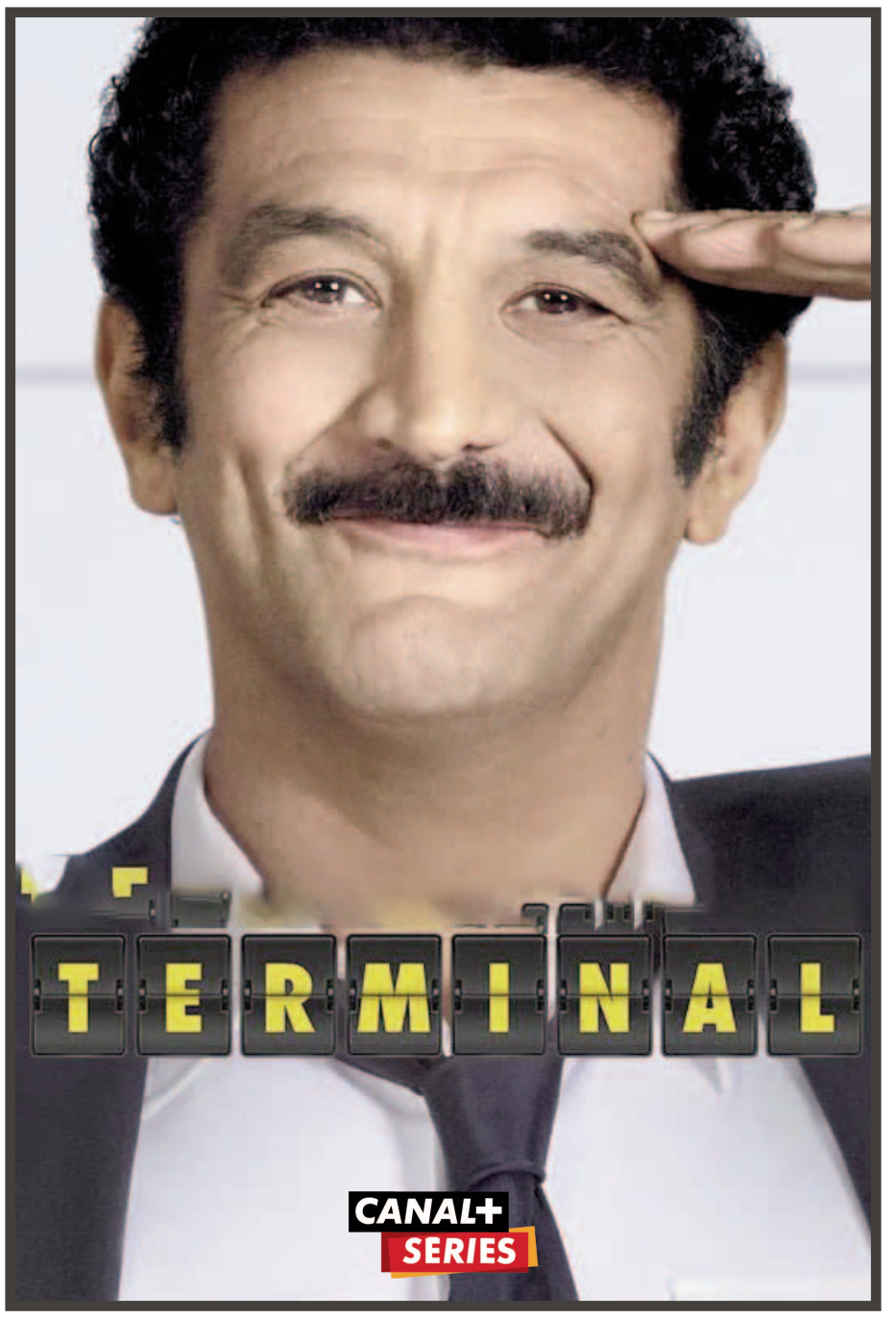








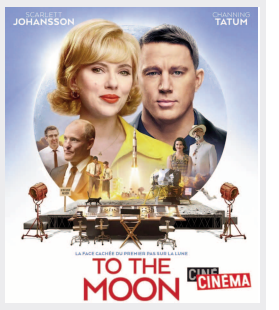




JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h05 Film fantastique - Etats-Unis - 2025 — TF1
Shazam !

21h05 Comédie France - 2020 — France 2
Antoinette dans les Cévennes

21h00 Magazine de l'économie (2025 - France) — M6
Capital

21h05 Rugby : Top 14 — CANAL+
Racing 92 / Stade Français Paris

20h50 Comédie — W9
France - 2020
Lucky

20h50 Film fantastique — CINE+ FRISSON
Etats-Unis - 2014
The Amazing Spider-Man : le destin d'un héros

21h05 Film d'animation — 6ter
France - Allemagne 1989
Astérix et le coup du menhir

21h00 Comédie France - 2023 — CINE+ PREMIER
Chasse gardée

21h10 Golf : Open de La Nouvelle-Orléans — CANAL+ SPORT
Golf

21h00 Cinéma Etats-Uni - 2024 — CINE+ CINEMA
To the Moon

20h50 Comédie — CANAL+ family
France - 2022
Juniors

21h15 Série policière — TMC
Etats-Unis
Esprits criminels

21h00 la chaine CANAL+ SERIES



Série humoristique (France - 2024)
Saison 1 - Épisode 1/2/3/4

Terminal

Le commandant Jack doit passer le test annuel pour conserver son agrément de pilote de ligne. Jean-Claude, l'inspecteur habituel ayant pris sa la retraite, Jack passe l'examen avec Virginie qui met au jour son incompétence et décide de le suspendre. En attendant, Jack est remplacé dans ses fonctions au sein de Flywingz par Chris au grand dam de Charlie qui ne peut pas le supporter. De son côté, Tristan, chef de cabine, demande à Armelle de respecter les codes vestimentaires des hôtesses de l'air.

23h11

Série humoristique (France - 2024)
Saison 1 - Épisode 5/6

Terminal

Le commandant Jack, pilote de ligne peu fiable au sein de la compagnie aérienne Flywingz, doit faire équipe avec Charlie, une jeune femme copilote très autoritaire. La cohabitation s'avère dès le début difficile, Charlie ne supportant pas les dangereuses négligences de son acolyte.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	03:55	12:27	16:12	19:14	20:47
CONSTANTINE	04:01	12:31	16:16	19:18	20:50
ALGER	04:16	12:45	16:30	19:32	21:03
OUARGLA	04:20	12:36	16:15	19:16	20:42
CHLEF	04:23	12:52	16:37	19:39	21:11
MOSTAGANEM	04:28	12:57	16:41	19:43	21:14
ORAN	04:32	13:00	16:44	19:46	21:17

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8174 — DIMANCHE 27 AVRIL 2025

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	21°	16°
Oran	22°	13°
Constantine	19°	9°
Ouargla	30°	19°

RÉSERVATION DES CHAMBRES POUR LE HADJ 2025

La plate-forme en ligne accessible

L'opération de réservation en ligne des chambres d'hôtel à La Mecque pour la saison du hadj 2025 a débuté hier, pour les vols prévus du 10 au 15 mai. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué de l'Office national du pèlerinage et de la omra (ONPO).



La dernière ligne droite.

«L'opération de réservation en ligne des chambres d'hôtel à La Mecque pour les pèlerins voyageant avec l'Office national du pèlerinage et de la omra commence ce samedi 26 avril 2025 à 12 h, pour les vols allant du 10 au 15 mai 2025. Les réservations se font via le portail algérien du pèlerinage «bawabetelhadj.dz» et l'application mobile «Rakb Al-Hujjaj»», précise le communiqué. Cette année, il convient de rappeler que les inscriptions et la gestion des déplacements des pèlerins se font exclusivement par le biais des plates-formes numériques dédiées : «bawabetelhadj.dz « et l'application mobile «Rakb Al-Hujjaj». Cette initiative vise à moderniser et faciliter l'accès aux informations essentielles pour les fidèles souhaitant accomplir ce devoir religieux.

Afin de garantir une meilleure organisation et un suivi optimal, l'ONPO a mis en place un dispositif numérique permettant aux futurs pèlerins d'accéder facilement aux informations relatives aux vols, aux formalités administratives et aux conditions de voyage. La plate-forme en ligne et l'application offriront des services interactifs permettant d'accompagner les pèlerins à chaque étape de leur parcours.

Grâce à «bawabetelhadj.dz», les candidats pourront s'informer sur les procédures de demande de visa, les exigences sanitaires, ainsi que les offres des agences de voyage agréées. De son côté, l'application «Rakb Al-Hujjaj» permettra un suivi en temps réel des déplacements, la consultation des horaires de vols et l'envoi d'alertes sur les mises à jour du programme.

L'Office national du hadj et de la omra a précisé que toutes les informations relatives aux voyages et aux dates d'ouverture des inscriptions seront disponibles sur le site officiel. Les pèlerins sont invités à consulter régulièrement cette plate-forme pour suivre les mises à jour sur les dates de départ, les itinéraires et les recommandations logistiques.

L'ONPO assure également que le programme sera actualisé en continu pour garantir un meilleur accompagnement des voyageurs. Avec ces nouvelles mesures, l'ONPO espère offrir aux fidèles une préparation plus fluide et sereine pour l'un des moments les plus importants de leur vie spirituelle. En facilitant l'accès aux informations et en garantissant un suivi en temps réel, l'Office confirme son engagement en faveur d'un pèlerinage plus structuré et sécurisé.

Pour rappel, l'ONPO a fixé le coût du hadj pour la saison 1446/2025 à 840 000 DA, couvrant l'ensemble des prestations liées au pèlerinage, y compris le billet d'avion. Les pèlerins sont invités à s'acquitter de ce montant dans les délais impartis pour garantir leur participation.

Lynda Louifi



COURSE-POURSUITE À TIPASA

Un dangereux criminel neutralisé par la BMPJ

UN DANGEREUX criminel, recherché dans le cadre de plusieurs mandats d'arrêt, a été appréhendé par la Brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) de Fouka, dans la wilaya de Tipasa. Son arrestation spectaculaire, ainsi que celle de ses quatre complices, est le fruit d'un travail d'investigation approfondi mené sur le terrain pour le localiser. C'est ce qu'a indiqué un communiqué de ce corps de sécurité. Le suspect principal est impliqué dans plusieurs affaires d'agression, de vol qualifié et de vol à main armée, dans le cadre d'une bande organisée. Il était également en possession illégale d'une arme à feu, fait confirmé par l'enquête menée par la BMPJ. Après avoir localisé le domicile où il se cachait, un dispositif d'intervention a été mis en place par les forces de l'ordre autour de la zone. Pris au piège, le malfaiteur armé a tenté en vain de résister avec violence à son interpellation. Parallèlement, quatre individus ont essayé de faire obstruction à l'opération, en usant de violence contre les policiers, afin de permettre au suspect de s'échapper vers un bosquet situé à proximité. Mais c'était sans compter sur le professionnalisme et la réactivité des agents de la BMPJ de Fouka, qui ont rapidement maîtrisé le principal mis en cause ainsi que ses complices. Une arme à feu a été saisie lors de l'opération. Selon la cellule de communication de la Sûreté de wilaya de Tipasa, le criminel a été présenté devant les autorités judiciaires pour vol qualifié et vol à main armée, dans le cadre d'une association de malfaiteurs. Ses quatre complices répondront, quant à eux, des faits d'entrave à l'exercice de la force publique lors d'une mission d'interpellation d'un individu recherché.

T. Bouhamidi

BLIDA SENSIBILISE À TOUT-VA

Réponse verte aux incendies

L'OPÉRATION de boisement et de repeuplement des forêts de montagne situées dans la chaîne de Chréa, dans la wilaya de Blida, est désormais achevée. Cette vaste initiative, lancée par la Conservation des forêts de la wilaya, visait à remettre en état les zones sinistrées par les incendies des dernières années, à travers la plantation massive d'arbres.

Entamée le 31 octobre 2024, l'opération s'est récemment conclue avec la participation active de toutes les franges de la société locale. Plus de 140 000 arbres ont été mis en terre, dont des espèces caractéristiques de la région, telles que le cèdre et le pin. L'objectif est de restaurer les surfaces forestières endommagées, principalement dans la chaîne montagneuse de Chréa, lourdement touchée par les feux ces dernières années.

Dans le même esprit de prévention, un programme de lutte contre les incendies a été mis en place, comprenant l'aménagement de 58 km de pistes forestières pour faciliter l'accès aux zones à risque. Une enveloppe budgétaire de 68 millions de dinars a été consacrée à ce projet, bénéficiant à six communes, à savoir Aïn Romana, Chiffa, Bouinan, Bougara, Larbaâ et Souhane.

Par ailleurs, dans le cadre des préparatifs de la campagne nationale de prévention et de lutte contre les incendies de forêt 2025, des opérations de collecte de pneus usagés ont été menées ces derniers jours, notamment dans les massifs forestiers des communes de Meftah et Bougara, à l'est de Blida. Dans la forêt de Boualban, à Bougara, les agents forestiers ont ainsi ramassé plus de 390 pneus usagés, abandonnés aux abords des pistes et à l'intérieur même du couvert forestier. Ces déchets représentent un danger réel, susceptible de provoquer des départs de feu.

Toujours dans une démarche proactive, une Caravane verte a été lancée afin de sensibiliser les citoyens aux risques d'incendies de forêt et de cultures. Cette campagne itinérante, qui se poursuit jusqu'au 31 mai, mobilise plusieurs secteurs : forêts, protection civile, agriculture, environnement, CRMA (Caisse régionale de mutualité agricole), Fédération nationale des chasseurs, ainsi que de nombreuses associations environnementales. Elle cible principalement les communes montagneuses et à forte densité forestière et touristique, telles que Chréa, Hammam Melouane, El Affroun, Mouzaïa, Chiffa et Bouinan. La caravane vise particulièrement les agriculteurs et céréaliers, afin de les sensibiliser aux dangers liés aux incendies agricoles et forestiers. Dans le même cadre, un numéro vert gratuit, le 10-70, a été mis à la disposition du public pour signaler rapidement tout départ de feu à travers le territoire.

T. Bouhamidi

MÉDÉA

Décès du moudjahid Houari Mohamed

LE MOUDJAHID de la wilaya IV historique Houari Mohamed est décédé à l'âge de 99 ans, a-t-on appris hier, auprès du ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit. Né le 19 février 1926 à Ouled Hellal (sud de la wilaya de Médéa), le défunt a rejoint les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN) en 1954, où il a été chargé d'organiser des embuscades contre l'armée coloniale. Il a participé à plusieurs batailles, notamment celle d'Ouled Aziz, dans laquelle 102 soldats ennemis ont été éliminés. En cette douloureuse circonstance, le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, M. Laïd Rebiga, a présenté «ses sincères condoléances à la famille du défunt, ainsi qu'à ses compagnons d'armes, les assurant de sa profonde compassion et priant Allah Tout-Puissant d'accueillir le défunt en Son vaste paradis et de prêter aux siens patience et réconfort».

S. N.